



**Rapport d'activité
2015**

Table des matières

Introduction	4
L'association	5
2015, un espoir nouveau ?	5
1. La sortie de l'étape d'observation de la procédure de redressement judiciaire par la continuation de l'activité	5
2. Vers un rapprochement avec l'Alliance pour une Gestion Solidaire	5
3. Les évolutions de l'activité sur 2015 : de 2 à 3 commissions	6
La structure	6
1. Les militantEs	6
2. La réunion hebdomadaire (RH)	7
3. Le conseil d'administration (CA)	7
4. Les permanentEs	8
5. Le comité de coordination (CC).....	8
6. Les commissions.....	8
7. Les groupes de travail	8
8. Le séminaire.....	9
9. Le local	9
10. L'interassociatif	9
Nos actions, nos moyens d'action	10
1. Informer	10
2. Accompagner.....	14
3. Plaider	14
4. Actions publiques, manifestations, commémorations	14
4. Les affaires judiciaires	21
Les archives de l'association.....	23
Prévention.....	24
1. Le projet REACTUP	24
Objectif	24
Activité 2015	25
Le site internet en 2015.....	26
Les bulletins imprimés en 2015.....	32
2. Présence dans les conférences.....	33
CROI 2015	33
1 ^{er} décembre, rendez-vous épidémiologique de l'InVS.....	33
3. Participation aux groupes d'experts et d'animation de la recherche	34
4. Actions publiques, médiatiques et d'information	34
RéPls	35
5. Travaux interassociatifs.....	35
6. Prévention de terrain : apporter un message clair et promouvoir l'utilisation généralisée du préservatif	36
Marche des Fiertés, rassemblement du 1 ^{er} décembre : distribution de préservatifs	36
Stands et interventions de terrain	36
Vivre avec	38
La plateforme interassociative logement sida (Pils)	38
Travaux avec Paris Habitat.....	38
Travaux avec le Centre LGBT.....	38

Affaire Marc Sudret.....	39
Lobbying	40
Ministère des affaires sociales	40
Mairie de Paris	42
Vieillessement des PVVIH : RéPI 96, Brochure	43
RéPI Vieillessement – Retraite	43
17 octobre - Présentation ARÈS 92.....	44
La brochure « Anticiper votre retraite »	44
HAS / TRT5 : Parcours de soins.....	44
LGBT-phobies	45
Homo-bi-phobie / sérophobie	45
Droits des trans	45
Lesbophobie.....	45
Biphobie	46
Sérophobie.....	46
Jeunes, discriminations = contaminations	48
LGBTphobies à l'international.....	48
Communiqués de presse 2015	49
Sujets transversaux d'action et de plaidoyer.....	50
Sexwork	50
Interassociatifs / collectifs / plaidoyer :	50
Manifestations :	51
Communiqués de presse :	52
Femmes et VIH.....	52
MigrantEs	52
L'Observatoire du Droit à la Santé des ÉtrangèrEs.....	53
International.....	53
Prisons	54
UsagerEs de drogue	54
Libertés fondamentales	55
Perspectives.....	56

Introduction

Après une année 2014 très délicate et l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire, qui a rendu la réalisation de certaines actions difficiles, 2015 a été marqué par les conséquences de cette procédure, y compris au niveau de l'activité, mais s'achève avec le double résultat positif d'une volonté collective de maintenir la continuité de l'association, et d'une possibilité de le faire dans le cadre d'un plan de poursuite de l'activité validé par le tribunal de grande instance par jugement le 1^{er} octobre 2015.

L'année a ainsi vu la reprise de certaines activités à un rythme régulier, notamment les RÉPIs, mais aussi les parutions du bulletin REACTUP. La lettre d'informations *Action* a également été relancée, et une troisième commission « LGBTphobies » a été réinstallée.

Ce qui a motivé la poursuite de notre activité est la conviction de touTEs que beaucoup reste à faire pour mettre un terme à l'épidémie. Alors que les déclarations d'intention sont nombreuses, les tentatives d'avancées concrètes, à l'instar du rapport « Vers Paris sans sida », construit suite à des réunions interassociatives auquel Act Up-Paris a participé, sont en tension. A la fois au niveau politique, car certaines actions indispensables à la lutte contre l'épidémie, à l'instar de l'abandon de la répression à l'égard des travailleurEUSEs du sexe, sont menacées par des positions de principe ; mais aussi au niveau économique, car les besoins de financement sont conséquents, sont urgents, et ne peuvent se contenter de la réponse austéritaire du moment.

Le nom de notre association, notre histoire, notre expérience sont aussi des atouts importants. C'est pourquoi, autour de deux axes réaffirmés, nous continuons de nous battre en tant qu'association :

- pour éviter de nouvelles contaminations,
- pour améliorer la qualité de vie, la prise en charge, l'accès aux droits et aux soins des personnes vivant avec le VIH.

Les assemblées générales du 1^{er} août et du 5 septembre 2015 ont réaffirmé ces vues. Elles ont aussi renouvelé le conseil d'administration et porté la durée de son mandat à deux ans. En lien avec la mutualisation interassociative des moyens de gestion, esquissée en 2015, ces modifications doivent permettre de circonscrire la situation contrainte dans laquelle nous nous situons, avec le remboursement de notre dette, mais aussi de permettre de relancer nos activités.

Si l'exercice 2015 s'achève avec un déficit de 52 221 euros, c'est le fait de charges exceptionnelles, le résultat d'exploitation est lui de + 56 182 euros : cette marge de manœuvre nous permet d'envisager le remboursement de notre dette, la poursuite de notre activité, et le lancement de nouvelles actions, en lien avec la recherche de nouveaux financements. Mais il ne s'agit pas que d'une question de capacités financières : c'est aussi celle de faire venir de nouveaux militantEs et de retrouver une plus grande visibilité.

L'association

2015, un espoir nouveau ?

1. La sortie de l'étape d'observation de la procédure de redressement judiciaire par la continuation de l'activité

Après l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire en juin 2014, avec la mise en place d'une période d'observation, l'année 2015 a vu la fin de cette période d'observation. Initialement prévue avant l'été, cette période d'observation avait été prolongée jusqu'au 19 septembre, par une audience au TGI de Paris le 4 juin, le tribunal n'ayant pas encore reçu certains des éléments des créanciers pour statuer avec toutes les informations. Ainsi, une nouvelle audience a été convoquée le 17 septembre, en présence de nombreux militants de l'association. Au cours de celle-ci, le mandataire judiciaire, Me Gasnier, a fait part de ses conclusions positives quant à la poursuite de l'activité et au règlement de la dette suivant un échéancier assez étendu dans le temps. La décision finale a été rendue par courrier en date du 1^{er} octobre approuvant le plan de poursuite de l'activité.

L'autre enjeu du redressement judiciaire était la somme totale de la dette à rembourser. Un certain nombre de contestations a été formulé sur le montant de certaines créances, notamment sur l'URSSAF et les créances en Dailly du Crédit Coopératif. L'audience du 15 décembre au TGI avec un rendu de jugement officiel le 1^{er} février 2016 a validé nos contestations sur la dette à devoir auprès de l'URSSAF, mais n'a pas donné suite à nos contestations auprès du Crédit Coopératif, qui seront étudiées de gré à gré auprès du Crédit Coopératif. Le montant total de la dette s'élève à environ 370 000 €, dont 310 000 € à rembourser en 10 annuités constantes, les petites créances superprivilégiées de 800 € à rembourser immédiatement à l'issue du jugement et la créance privilégiée de l'AGS de 54 000 € en cours de remboursement depuis juillet 2015 jusqu'en septembre 2016.

À l'issue de ces jugements, Act Up-Paris voit donc la menace de la liquidation judiciaire s'éloigner au profit de la poursuite de son activité, à condition que le remboursement de la dette se fasse dans les conditions fixées par le TGI.

2. Vers un rapprochement avec l'Alliance pour une Gestion Solidaire

Dans le cadre des engagements pris dans le plan de poursuite de l'activité, Act Up-Paris a mis en place fin 2015, pour une entrée en vigueur effective à partir de l'exercice 2016, une mutualisation des moyens de gestion des ressources humaines, de la gestion comptable et d'appui à la recherche de financements.

Cette mutualisation s'opère avec deux associations historiques du champ de la lutte contre le sida, Basiliade et Sol En Si, au sein de l'Alliance pour une Gestion Solidaire (AGS).

Son équipe travaille désormais en lien étroit avec le conseil d'administration d'Act Up-Paris, pour élaborer les budgets, suivre la trésorerie, dresser et tenir la comptabilité, etc.

L'exercice 2015 a été hybride, l'arrêté des comptes étant encore du ressort du cabinet MDA. A l'avenir, cette mutualisation permet non seulement de proposer une solution complète moins coûteuse, mais aussi de travailler avec des structures rodées aux spécificités de la gestion associative, et connaissant nos financeurs.

Dans le cadre de la poursuite de l'activité et du réélargissement de nos actions, cette solution constitue un atout majeur.

3. Les évolutions de l'activité sur 2015 : de 2 à 3 commissions

Depuis 2013, Act Up-Paris fonctionnait à deux commissions, Sexpol/Prévention et Vivre Avec, après une fusion de certaines commissions pour éviter la multiplication des réunions dans la semaine. Cependant dans le courant de l'année 2015, il a été ressenti la nécessité par certainEs militantEs de se réunir à nouveau spécifiquement autour des questions des LGBTphobies, traitées auparavant dès 2009 dans la commission Egalité des droits, puis intégrées en 2013 à la commission Sexpol/Prévention, où la place de ces questions a progressivement diminué.

Début septembre 2015, il a été décidé de relancer la liste mail de travail actup-homophobie_l@samizdat.net et une réunion physique à partir d'octobre le lundi soir au local d'Act Up-Paris toutes les 3 semaines. Autour de 10 personnes ont participé aux débats sur la liste de travail et 4 personnes en général sont venues aux réunions. Le détail de l'activité de cette commission est développé dans le chapitre de la commission dans le présent rapport.

La structure

1. Les militantEs

1.1. Les membres

Dans toutes les instances d'Act Up-Paris, le rôle des militantEs est primordial. En 2015, 70 adhésions ont été dénombrées. 104 avaient été enregistrées en 2014. Cette diminution reflète la crise traversée par Act Up-Paris, même si elle doit s'interpréter à la lumière du fait que les contributeurs du Kiss Kiss Bank Bank se voyaient proposer comme contrepartie une adhésion 2014 à partir d'un certain montant de contribution.

Les adhésions sont soumises à cotisation de 25 euros, sauf situation de faibles ressources, qui permet d'en être dispenséE. Elles sont valables sur l'année civile et ouvrent droit à l'inscription aux listes mails d'Act Up-Paris.

Il ne s'agit néanmoins pas d'une condition indispensable pour participer à nos actions. SympathisantEs, militantEs d'autres structures, etc., peuvent le faire et/ou être invitéEs en Réunion hebdomadaire pour échanger.

L'élargissement de notre base de militantEs, et particulièrement actifs, est une priorité pour les prochaines années. Des moyens de publicité et d'outreach s'imposent, à l'instar de la diffusion d'une brochure de présentation de l'association, chantier de la fin 2015 concrétisé depuis février 2016.

1.2. La liste de travail : actupnews

Pour les membres, une liste de discussion et d'information existe : actupnews. Elle est administrée par une militante qui veille à ce qu'elle reste une liste d'information, les débats se tenant de façon privilégiée en réunion hebdomadaire (RH).

On compte environ 10 à 20 mails par jour, en fonction de l'actualité.

Le nombre d'abonnéEs est d'environ 60.

Les messages ne sont pas contrôlés pour approbation avant d'être diffusés à l'ensemble des abonnéEs. Lorsqu'un mauvais usage est constaté par l'administratrice de la liste, un premier avertissement informel est signifié à la personne à l'origine du comportement mis en cause.

Lorsqu'une personne membre de l'association est ajoutée à la liste des abonnés, un mail titré « [Actupnews] Règles de fonctionnement de la liste » est envoyé systématiquement et informe sur les règles de fonctionnement qui ont été adoptées par le groupe. Cette pratique a pour objectif de faciliter le rôle d'administration de la liste en précisant les règles au plus tôt.

1.3. Les autres listes de travail

La plupart des pôles et commissions possèdent des listes de travail qui facilitent les discussions, la circulation de l'information ou l'avancement du travail. Les listes de travail des commissions sont très actives et permettent aux militantEs qui n'ont plus la disponibilité de participer aux réunions ou qui ont dû s'éloigner géographiquement de conserver un lien et un investissement dans l'association. Les textes de l'association sont en partie élaborés grâce à ces listes. L'ensemble des listes de discussions est gratuitement mis à disposition d'Act Up-Paris par samizdat.net

2. La réunion hebdomadaire (RH)

La Réunion Hebdomadaire est une réunion dite « d'action et de réflexion ». Les Pôles, Commissions et les Groupes de Travail y rendent compte de leurs réflexions et de leurs travaux à l'ensemble des membres d'Act Up-Paris, soit sous la forme de comptes rendus, soit sous la forme d'exposés.

La RH est également l'occasion de faire le point sur les projets d'actions et de manifestations en cours, ainsi que de présenter le résultat des actions ayant eu lieu (feedbacks).

La RH est souveraine : aucune décision relative aux orientations politiques et aux actions d'Act Up-Paris ne peut être prise en dehors d'elle ; lorsque les délais ne permettent pas de consulter la RH, c'est au Conseil d'Administration de se prononcer, à titre exceptionnel et après consultation de touTEs ses membres, bien que des expériences malheureuses aient tendu à ignorer ce principe de collégialité dans le passé.

Les réunions hebdomadaires (RH) ont lieu chaque jeudi soir ou presque à 19h30. En 2015, elles ont eu lieu aux Beaux-Arts jusqu'à l'été puis au local d'Act Up-Paris depuis. Leur durée varie entre 1h30 et plus de 3h, selon l'ampleur et le nombre des feedbacks, des points de discussion et des appels.

Leur fréquentation a oscillé entre 5 et 15 participantEs. Les pointes sont associées aux événements marquants de la vie de l'association, par exemple avant et après la Marche des Fiertés et afin de préparer la journée mondiale de lutte contre le sida, le 1^{er} décembre.

Des invitations thématiques, par exemple du Génépi en fin d'année, permettent d'envisager des discussions sur des sujets précis. Cette orientation se prolongera de toute évidence en 2016.

Les ordres du jour sont annoncés sur nos réseaux (liste mail internes et compte Facebook) au plus tard le jeudi matin. Les comptes-rendus sont disponibles peu après sur la liste mail interne et sur l'espace membre du site web de l'association.

L'étoffement de la fréquentation de ces réunions est un objectif d'outreach important pour les prochaines années.

3. Le conseil d'administration (CA)

Le Conseil d'administration se compose des membres du bureau, d'éventuels vice-présidents et d'éventuels administrateurs.

En 2014-2015, un conseil d'administration collégial de 15 membres avait été formé pour marquer l'importance de travailler avec l'ensemble des militantEs d'Act Up-Paris à la sauvegarde de l'association et à la poursuite des activités.

En 2015, une configuration plus classique a été retenue. L'assemblée générale du 1^{er} août 2015 a élu Mikaël président, Jacques secrétaire général, Gérard et David cotrésoriers. L'assemblée générale extraordinaire du 5 septembre 2015 a élu Jean-Marc cosecrétaire général et a porté les mandats du conseil d'administration à deux ans, conformément aux engagements pris dans le plan de poursuite de l'activité.

Le conseil d'administration reste en charge des tâches techniques et de gestion courante de l'association.

4. Les permanentEs

Depuis les licenciements intervenus dans le cadre de la procédure de redressement judiciaire, deux salariés avaient conservé leur poste : Hugues, coordinateur prévention et Sarah, administratrice technique et financière.

Nous avons convenu d'une rupture conventionnelle avec notre administratrice technique et financière, entérinée au 27 juillet 2015.

Depuis cette date, nous n'avons donc qu'un seul salarié, au poste de coordinateur prévention.

Il s'agit, nous l'espérons, d'une situation temporaire, même si toute nouvelle embauche doit, aux termes de l'entrée en vigueur du plan de continuation de l'activité, être associée à une hausse des financements afin de couvrir cette dépense.

5. Le comité de coordination (CC)

Le Comité de coordination est la réunion du conseil d'administration, des responsables de commission et des salariés. Elle est le lieu de discussion des tâches de gestion, d'administration, de planification.

Le Comité se réunit un mardi sur deux à 19h. Il est ouvert à toutE adhérentE de l'association, sans droit de vote néanmoins.

Un compte-rendu indiquant les tâches à effectuer circule peu après sur la liste qui réunit les membres et est disponible sur l'espace membre du site web de l'association.

6. Les commissions

Les travaux d'Act Up-Paris sont organisés au sein de commissions thématiques, qui en réfèrent en RH.

Deux puis trois commissions ont été actives en 2015. Leur activité est décrite dans les parties 3, 4 et 5 du rapport. Certains sujets sur lesquels Act Up-Paris reste engagée ne sont pas directement rattachés à une commission en particulier, mais dépendent de l'implication de bénévoles, et ont été discutés en RH. Ces sujets sont décrits dans la partie 6 de ce rapport.

La Commission SexPole/Prévention est en charge de tous les dossiers liés à la prévention, l'information sur celle-ci et sur ses évolutions, et l'organisation d'actions de terrain en la matière. Elle travaille en lien avec le coordinateur prévention pour l'édition des bulletins papiers et l'animation du site web ReactUp. Elle se réunit un mardi sur deux de 15h à 18h.

La Commission Vivre Avec traite en lien avec la Permanence Droits sociaux les questions de prise en charge des PVVIH dans leur dimension d'accès aux droits, qui bien souvent conditionnent l'accès aux soins et/ou le meilleur déroulement des parcours de soin. Elle s'est réunie régulièrement au premier semestre 2015 un mercredi sur deux, moins régulièrement ensuite mais est restée active.

Depuis septembre 2015, une Commission a été remontée autour des sujets de discriminations et de lutte pour l'égalité des droits. Cette Commission LGBTphobies se réunit environ un lundi sur trois (à 19h) depuis.

7. Les groupes de travail

Des groupes de travail sur des sujets techniques ou ponctuels peuvent être développés, ayant vocation, ou non, à devenir des commissions.

En 2015, des groupes de travail se sont réunis autour du sujet des médias et de la communication d'Act Up-Paris et pour préparer l'évolution des textes statutaires de l'association (statuts et règlement intérieur).

8. Le séminaire

Temps d'échange autour des projets, envies, perspectives, joies et déceptions militantEs, le séminaire d'Act Up s'est tenu le 25 avril 2015 dans le 4ème arrondissement de Paris. Une dizaine de militantEs y a participé.

Il a permis d'attester de l'ampleur des combats politiques restant à livrer et motivant la continuation de l'activité d'Act Up-Paris.

9. Le local

Le nouveau local d'Act Up-Paris, situé 8 rue des Dunes, dans le 19^{ème} arrondissement de Paris a hébergé l'activité de l'association, ses réunions et sa permanence Droits sociaux. Depuis l'été 2015, il abrite également les réunions hebdomadaires.

Rangé régulièrement, il est un lieu convivial, accueillant et politique. Tout naturellement, plusieurs structures ont pu ou peuvent s'y réunir :

- le STRASS, pour une permanence hebdomadaire le jeudi en fin d'après-midi et en soirée,
- les Archives Getaway pour des permanences le 1^{er} lundi de chaque mois depuis l'automne,
- le TRT-5 pour ses réunions mensuelles,
- le comité associatif de l'essai lpergay,
- la Fédération LGBT y a organisé plusieurs réunions de son conseil d'administration.

Les éditions Amsterdam qui sous-louaient un bureau se sont mises en sommeil en août 2015. L'espace libéré a depuis été utilisé comme lieu de stockage du matériel militant de l'association.

10. L'interassociatif

Act Up-Paris porte nombre de ses dossiers en lien avec d'autres acteurs associatifs. Ses partenaires les plus significatifs sont :

- Sidaction. Act Up-Paris siège au conseil d'administration et contribue à fixer les orientations stratégiques de l'association ;
- le TRT-5, ou groupe interassociatif traitements et recherche, est une structure où les associations mutualisent leur expertise et leurs moyens pour assurer le suivi de dossiers sur des questions liées au développement de nouveaux traitements, à l'accès aux traitements, aux conditions de prise en charge ;
- l'ODSE ou observatoire du droit à la santé des étrangers est un groupement d'associations qui dénonce les restrictions d'accès aux droits à la santé dont sont victimes les étrangers en France, et qui alerte sur les cas d'expulsions, malheureusement nombreux, de personnes malades (voir plus bas, dans la dernière partie du rapport) ;
- la PILS ou Plateforme interassociative logement sida, qui permet de loger des personnes vivant avec le VIH à Paris par un mécanisme propre (voir plus bas, dans la partie consacrée aux aspects sociaux) ;
- le Collectif Existrans, regroupant des associations trans et alliées et des individus, pour porter les revendications des trans d'accès aux droits, notamment le changement d'état civil, libre et gratuit, démedicalisé et déjudiciarisé, devant un officier d'état civil ;

- le Collectif Droits et prostitution qui regroupe des associations défendant les droits des travailleurSEs du sexe et plaide pour l'amélioration de leurs conditions d'exercice.

De manière moins formelle, d'échanges à la participation à des événements communs, Act Up-Paris travaille avec beaucoup d'autres structures.

Notons également pour l'année 2015 le choix de soutenir Yagg dans sa campagne d'abonnements et la participation d'Act Up-Paris aux Etats généraux du militantisme LGBT.

Nos actions, nos moyens d'action

1. Informer

1.1. Les périodiques : *Action*, *REACTUP*

Cette tâche revenait anciennement au poste « publications », qui assurait la mise en page et la publication des périodiques (Protocoles et REACTUP) mais aussi les visuels (affiches, flyers, cartes de visite, tracts, banderoles...). Elle est désormais assurée par les militantEs de l'association.

Le bulletin REACTUP est présenté dans la partie Prévention et est désormais préparé en partie grâce à des collaborations extérieures et coordonné par le salarié chargé des questions Prévention.

La parution du bulletin *Action*, interrompue en 2012, a repris en 2015, sous un format allégé : 1 A3 recto-verso, replié en 4 pages A4. Elle est du ressort des bénévoles en lien avec le Secrétariat Général d'Act Up-Paris.

Action 131 est paru pour le Printemps des Associations, Action 132 pour la rentrée, Action 133 pour le premier décembre.

L'impression s'est fait au mieux des possibilités limitées, en noir et blanc. Dans le numéro 133, un encart couleur format A4 recto/verso a été rajouté, avec la liste des revendications d'Act Up-Paris pour le plan Paris Sans Sida et l'affiche du 1er décembre.

Une maquette couleur a été réalisée pour les parutions de 2016.

1.2. Les réunions publiques d'information, RéPI

2015 a vu le retour au rythme de réunions trimestrielles :

- la RéPI 96, le 6 avril, portait sur le vieillissement des PVVIH, et a été organisée par la commission Vivre Avec,
- la RéPI 97, le 4 juin, portait sur les IST, et a été organisée par la commission Prévention,
- la RéPI 98, le 8 octobre, portait sur travail du sexe et VIH, et a été organisée par les militantEs actifs sur cette thématique,
- la RéPI 99, le 10 décembre, portait sur l'usage de drogues dans un contexte sexuel, a été organisée par la commission Prévention.

Chacune des RéPI est présentée plus en détail dans les parties correspondantes du rapport d'activité. Depuis la RéPI 97, elles ont toutes fait l'objet de captations vidéos disponibles ici <http://public.weconext.eu/actup-paris/index.html>

1.3. Le site Internet www.actupparis.org

Le site est la vitrine des actions et des écrits de l'association vers l'extérieur, on y trouve :

- les chroniques depuis les conférences internationales,
- les publications en ligne d'Act Up-Paris,

- l'ensemble des communiqués de presse envoyés par l'association.

Le site Internet est également une interface de prise de contact et de lien entre la structure les militantEs. On y trouve un formulaire de premier contact, une possibilité de don en ligne, ainsi que l'ensemble des actualités de l'association (dates et heures des réunions et permanences, événements auxquels participe Act Up-Paris, etc.). Dans une partie cachée du site, les militants ont accès aux comptes rendus de RH et à ceux des différentes commissions.

Les affichages sont recensées par mois sur le site et permettent de dresser le tableau suivant. On dénombre plus de 630 000 affichages du site sur l'année 2015. C'est environ 11% de plus que l'année 2014. Le principal surcroît de fréquentation en 2015 a été observé en fin d'année, et est probablement lié à l'actualité de la fin 2015, conjoncturelle (arrêté sur le don du sang) et structurelle (journée mondiale de lutte contre le sida). Sur le premier semestre 2016, la tendance à l'augmentation des affichages tend à se poursuivre. Google et Facebook sont les principales portes d'entrée du site.

Statistiques de fréquentation du site www.actupparis.org

Mois	Nombre de visites
janv-15	45506
févr-15	40271
mars-15	49970
avr-15	52820
mai-15	51178
juin-15	52070
juil-15	48266
août-15	53128
sept-15	49204
oct-15	57605
nov-15	70106
déc-15	62147

Comparaison 2014/2015/2016 (provisoire) Nombre de visites

Minimum mensuel 2014	41447
Maximum mensuel 2014	63141
Minimum mensuel 2015	40271
Maximum mensuel 2015	70106
Minimum mensuel 2016	47679
Maximum mensuel 2016	57255
Total 2014	570200
Total 2015	632271
Total janvier-juin 2014	274454
Total janvier-juin 2015	291815
Total janvier-juin 2016	309747

Un certain nombre de critiques ont été formulées par les militantEs sur le site internet, considéré comme n'étant plus aux normes de consultation actuelle. Une réflexion s'est engagée sur la modernisation du site. Ceci passera par une refonte du site d'Act Up-Paris et la mise en valeurs de rubriques plus aisément identifiables, notamment pour

l'activité sur le volet « Vivre Avec », qu'il s'agisse d'informations sur les droits sociaux ou sur l'information thérapeutique.

Des réunions de travail ont été organisées entre militants et aboutirent à la solution d'un nouveau site internet d'Act Up-Paris ex nihilo. Le site actuel serait conservé en archive, avec une URL modifiée. Le transfert de certains articles du site actuel vers le nouveau sera décidé en fonction des dossiers. Le travail de recherche de l'opérateur réalisant le nouveau site et la recherche de financements se poursuivent.

La même problématique s'est posée pour le site Reactup, avec une décision de sa refonte. Ces deux dossiers sont traités conjointement pour créer plus de ponts entre ces deux sites gérés par l'association.

1.4. L'e-mail général d'Act Up-Paris, actup@actupparis.org

Nous recevons une dizaine de mails par jour à cette adresse, hors spam. Les sollicitations les plus fréquentes concernent les demandes liées aux droits des étrangèrEs, aux droits sociaux, aux personnes souhaitant nous rejoindre, aux exposés d'étudiantEs, aux recherches d'emploi, aux demandes d'intervention, à la recherche de préservatifs ou d'affiches qui ont plu. Plus généralement, l'email de l'association est devenu, au fil des années, un système de veille, ou de nombreuses situations critiques sont exposées et de l'aide demandée. Une réponse y est apportée rapidement par les co-secrétaires ou une personne plus au fait du sujet du message. Il est à noter que le flux des messages arrivant sur notre boîte mail général a diminué au profit de notre messagerie sur Facebook, relevée pour des demandes et dans des conditions similaires.

1.5. La newsletter Act Up-Infos

Elle permet de donner des informations aux sympathisantEs, et aux adhérentEs qui ne souhaitent pas être inscrits sur ActUpNews. Elle informe sur les sujets de plaidoyer, les manifestations et actions auxquelles a participé ou va participer Act Up-Paris.

L'Association n'a pas été en mesure de maintenir ce support de communication en 2015. Il a été relancé en janvier 2016, sur une base mensuelle, ou presque, depuis lors.

1.6. Les réseaux sociaux d'Act Up-Paris

Act Up-Paris tient une page Facebook¹, un compte Twitter @actupparis² ainsi qu'un compte YouTube³. Ces outils nous servent principalement à relayer les activités de l'association. La page Facebook nous permet également de rester en contact avec les sympathisantEs et à répondre aux diverses questions. Au 31 décembre 2015, la page Facebook d'Act Up-Paris a été « likée » par 10 510 personnes (200 de plus que l'année précédente). Le compte twitter comptait un peu moins de 5 000 abonnés.

Un blog a été ouvert sur Yagg : 10 articles ont été publiés en 2015. Après quelques problèmes techniques, l'alimentation du blog à partir des articles publiés sur le site a repris au printemps 2016. Quelques articles ont figuré parmi les posts de blogs les plus lus, et mis en avant sur le site de Yagg.

1.7. Communication et rapport aux médias

La communication au sein d'Act Up-Paris répond à l'objectif de dénoncer, d'influencer, d'informer sur la lutte contre le sida et les discriminations. À ce titre, elle doit se faire l'écho des revendications des principaux groupes de travail de l'association (prévention, droits sociaux, LGBTphobies, international, etc.) avec des stratégies de moyen et long terme, mais aussi réagir immédiatement à certains faits d'actualité.

¹ <https://www.facebook.com/actupparis>

² <https://twitter.com/actupparis>

³ <https://www.youtube.com/user/ActUpParis>

La communication s'adresse à la fois aux médias et aux sympathisantEs. Elle doit également informer sur les dates et ordres du jour des réunions de l'association : RéPl, RH, AG, etc. ; et relayer les nouveaux articles du site dédié à la prévention REACTUP⁴.

L'absence d'unE coordinateurICE communication et les difficultés rencontrées cette année par l'Association n'a pas permis de communiquer à hauteur des enjeux.

Notons néanmoins une bonne reprise médiatique de l'interpellation autour du cas de Marc. Le feuilleton du redressement judiciaire et la vie de l'association avec l'élection du nouveau conseil d'administration ont également eu une petite audience dans les médias communautaires, auprès de Yagg notamment.

- « Trois mois de sursis pour Act Up-Paris », *Yagg*, le 8 juin

<http://yagg.com/2015/06/08/trois-mois-de-sursis-pour-act-up-paris/>

- « Mikaël Zenouda est le nouveau président d'Act Up-Paris », le 26 août

<http://yagg.com/2015/08/26/mikael-zenouda-est-le-nouveau-president-dact-up-paris/>

Travailler à l'amélioration de notre communication reste un objectif central en matière de fonctionnement de l'association.

Les communiqués de presse

Les différents communiqués sont évoqués tout au long de ce rapport dans les parties concernées. Ils sont préparés et relayés de manière bénévole. Le fichier de contacts média n'a pas néanmoins été mis à jour et c'est une carence majeure, à laquelle il est essentiel que l'association s'atelle désormais.

1.8. Diffusion/Fichier

Poste Diffusion / Fichier

Le poste n'ayant pu être remplacé depuis 2011, pour des raisons financières, ce sont les militantEs qui sont en charge de la diffusion des publications, des RéPls, de l'organisation des mailings, de la tenue du fichier de l'association, de l'établissement des reçus fiscaux, du traitement du courrier (entrant et sortant) et la gestion des ventes par correspondance.

Le fichier

Cette année, la tenue du fichier a particulièrement souffert de l'absence de recrutement sur le poste Diffusion/Fichier et n'a donc pas pu être mis à jour. C'est une entrave majeure à l'action d'une association de plaidoyer politique comme la nôtre.

Les tâches à accomplir sont les suivantes :

- Mise à jour de contacts et/ou coordonnées (changement d'adresse, NPAI⁵, fiche obsolète).
- Collecte et mise à jour des contacts institutionnels auprès des personnes ressources en interne.
- Mise à disposition du groupe de l'actualité des départs et des nominations.
- Inclusion des acheteurs/trices VPC dans le fichier dans le cadre des appels à don.
- Diminution des invitations par voie postale aux particulièrEs / transfert vers la mailing-list RéPl.

⁴ <http://www.reactup.fr>

⁵ « N'habite plus à l'adresse indiquée ».

- Tenue de la mailing-list RéPI
- Mise à jour du mode d'emploi de la tenue du fichier et de l'organisation des mailings.

Organisation des mailings

Les mailings qui sont organisés en interne (RéPI, Guides, appels à don et reçus fiscaux), sont assurés par des bénévoles, certains viennent à l'association pour assurer cette tâche spécifiquement. Ils et elles sont recrutéEs par des annonces sur notre site ou sur une liste interne spécifique de personnes désirant apporter de leur temps pour ces mailings.

La préparation, la coordination et l'animation des mailings ont été assurées par le Secrétariat Général, la Trésorerie ou d'autres bénévoles.

VPC (Vente par Correspondance)

L'activité de vente par correspondance repose principalement sur le paiement en ligne via Paypal. Les tâches assumées bénévolement correspondent à la gestion des stocks, à la tenue de l'inventaire et au traitement des commandes. Ces tâches sont supportées par le cotrésorier depuis le changement de CA.

2. Accompagner

Le compte rendu de la permanence Droits sociaux, qui accompagne des personnes vivant avec le VIH dans leurs démarches relatives à l'accès aux droits, est présenté en annexe du rapport.

3. Plaider

Par son organisation en commissions thématiques et par les discussions qu'elles suscitent en RH, Act Up-Paris mène un travail approfondi d'appropriation d'enjeux liés à l'épidémie, qui alimente nos interpellations.

Sous la forme de textes, de courriers, de prises de rendez-vous, d'alertes, ce travail est d'autant plus efficace qu'il bénéficie de notre image militante.

L'ensemble du rapport d'activité, dans sa partie thématique en assure l'illustration concrète.

4. Actions publiques, manifestations, commémorations

Le Pôle Action Publique Événementiel

Le Pôle Action Publique Événementiel, qui sera par la suite désigné par l'acronyme PAPE, a été remonté en 2011 par les militants afin de pouvoir mieux organiser les événements et actions de l'association. Il vient en aide aux commissions qui le demandent pour la réalisation de zaps et propose aussi de manière semi-indépendante des événements festifs et activistes. En 2015, le PAPE a surtout fonctionné par sa liste mail de travail, regroupant les tâches à effectuer par les militantES des diverses commissions.

Les deux objectifs principaux du PAPE sont de permettre une préparation d'actions et d'événements liés aux activités de l'association et aussi d'offrir des possibilités d'événements festifs avec une dimension prévention du VIH. Il est également chargé de la tenue des stocks de matériel servant au différents zaps et manifestations.

Actions de terrain, prévention

Cf. la partie Prévention du rapport.

Interpellations directes, zaps

À proprement parler, Act Up-Paris n'a pas été à l'initiative de zaps en 2015. Nous avons néanmoins interpellé des acteurs publics, notamment dans le cadre de l'affaire Marc Sudret.

Actions publiques

Cette année, Act Up-Paris a participé à plusieurs actions publiques et a été à l'origine d'un rassemblement pour le premier décembre, journée mondiale de lutte contre le sida.

Journée Internationale de lutte pour les droits des femmes / 8 mars pour touTEs

Act Up-Paris a participé à la manifestation appelée autour du collectif 8 mars pour touTEs, de Belleville à Pigalle, le dimanche 8 mars 2015. Sous un temps radieux et dans un cortège énergique, nous avons notamment relayé les interpellations à l'égard du gouvernement au travers du motto « Séropos, putes, gouines, trans : pour le PS, où sont les femmes ? ». Surtout, nous avons insisté sur la place des femmes dans l'épidémie de sida, reflet notamment de sexisme, de lesbophobie, de biphobie, de transphobie, de sérophobie, de racisme structurels et intriqués.

Rassemblement FièrEs ! place Baudoyer / 23 avril

Act Up-Paris a rejoint la mobilisation appelée par FièrEs ! pour marquer le triste anniversaire de l'enterrement de l'ouverture de la PMA pour touTEs. Après deux ans d'inaction gouvernementale quant aux droits des LGBT, notre appel résonnait comme une description amère de ce « moonwalk des LGBT ! »



Crédit photo : Act Up-Paris

Journée internationale de lutte contre l'homophobie, la lesbophobie, la biphobie, la transphobie / 16 et 17 mai

Le 16 mai, Act Up-Paris a participé au rassemblement appelé notamment par l'InterLGBT et Amnesty International sur le Parvis des droits [humains], au Trocadéro. L'appel se centrait sur les LGBTphobies au Moyen-Orient, soulignant la précarité de beaucoup de situations, qui reflète pour partie les législations imposées par la colonisation franco-britannique.

Nous nous sommes rendus ce même 16 mai ensuite au village interassociatif organisé par le collectif IDAHOT à Château-Rouge. Nous avons tracté pour rappeler l'ampleur des discriminations qui touchent les LGBT, insistant sur les liens entre celles-ci et l'épidémie.

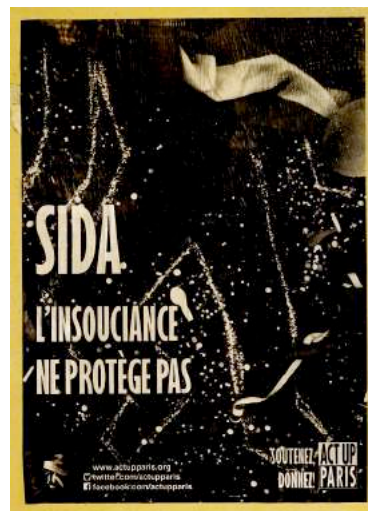


Crédit photos : Act Up-Paris / Parvis des droits de l'Homme, Trocadéro et rue Montorgueil

Pride de Nuit / 25 juin

Act Up-Paris a rejoint l'appel visant à organiser une action la veille de la Marche des Fiertés, avec un objectif de remobilisation de nos communautés et pour porter un discours plus exigeant dans ses revendications que celui qui émane de l'Inter-LGBT.

Le 25 juin, c'est sous des pancartes « Sida, l'insouciance ne protège pas ! » que nous avons marché au cœur de Paris dans une ambiance festive et revendicative.



Crédit Photo : Act Up-Paris

Marche des Fiertés / 26 juin

Le lendemain, nous avons choisi de mobiliser autour des questions de prévention dans le cortège parisien. Nous avons assuré un point fixe tout l'après-midi, avec distribution de tracts, de capotes/gels et vente de matériel militant. Des streets artistEs étaient venuEs nous soutenir, en réalisant des fresques sur cellophane.



Crédit photo : Act Up-Paris / Un point fixe, c'est artistique ! / 26 juin 2015

« TouTEs rassemblées, touTEs protégées ! », tel était notre appel.

A 16h30, au moment des minutes de silence à la mémoire des mortEs du sida, nous avons en tête de cortège assuré le déploiement des Patchworks des Noms. Ce symbole méritera d'être renouvelé lors des prochaines éditions, pour donner du sens et de la

visibilité à ce moment. Nous ne pouvons pour le moment que déplorer le manque de visibilité de cette action et sommes en discussion pour réfléchir à une autre façon de le matérialiser.

Journée Internationale de la Bisexualité / 23 septembre

1^{ère} Marche parisienne pour la visibilité biE, dénonçant les stéréotypes entourant l'orientation et la sexualité des biEs.

Existrans / 18 octobre

Act Up-Paris était présente lors de la 19^{ème} Existrans le 18 octobre 2015. Tout au long du parcours, de Stalingrad à Châtelet, nous avons réaffirmé l'importance de lutter contre l'épidémie, face à laquelle la communauté trans est en première ligne.

Nous avons à cette occasion souligné la revendication d'un changement d'état-civil libre et gratuit et réaffirmé notre opposition à la pénalisation des clients.

Notre banderole à cette occasion était la banderole « Trans : des droits, pas le sida ! », déjà utilisée lors de précédentes éditions.



Crédit photo : Act Up-Paris / 18 octobre

TDOR / 20 novembre

Act Up-Paris a participé à la célébration du « Transgender Day of Remembrance » ou journée du souvenir trans en mémoire des personnes trans assassinées. On a encore dénombré en 2015 plus de 200 personnes trans assassinées, mais ce chiffre est sans doute loin d'être exhaustif, et n'épuise pas toutes les violences dont les personnes trans sont victimes.

Le rassemblement, état d'urgence oblige, s'est déroulé au sous-sol du centre LGBT, ce qui est dommageable pour sa visibilité.

Journée mondiale de lutte contre le sida / Paris VRAIMENT sans sida ! / 1^{er} décembre

Act Up-Paris reconnaît ne pas avoir su proposer de mobilisation à hauteur des enjeux. Ceux-ci, avec la préparation du rapport « Vers Paris sans sida » étaient pourtant d'actualité : nous souhaitons particulièrement interpeller sur le besoin d'une réponse d'ampleur, financée, affranchie de positions de principes – abolitionnistes – contreproductives et dangereuses. C'était le sens de notre mot d'ordre, « Paris VRAIMENT sans sida » que de pointer sur ce qui ne faisait pas accord pour ne pas se contenter de vagues satisfactions de principe.

Notre appel a toutefois été difficilement audible. En premier lieu, le contexte difficile à l'issue des attentats nous a fait hésiter, puis décider de maintenir la mobilisation, pour des raisons politiques – continuer d'agir étant à la fois une nécessité politique et une forme d'hommage. Nous nous sommes néanmoins ensuite heurtés aux contraintes de l'état d'urgence : la préfecture de police ne nous a finalement autoriséEs à nous rassembler que la veille de l'événement. Il n'était alors plus question d'autorisation de défilé vers le Grand Rex, où se tenait l'événement du CRIPS, ce qui a de plus divisé les mobilisations et conduit, nous en sommes conscientEs, beaucoup à choisir, diminuant d'autant notre visibilité.

Cosigné par une quinzaine d'associations, notre appel a rassemblé plus de 200 personnes, dans une détermination plutôt sinistre. Prises de parole, cérémonie du Patchwork et de la lecture des noms ont ponctué ce rassemblement.

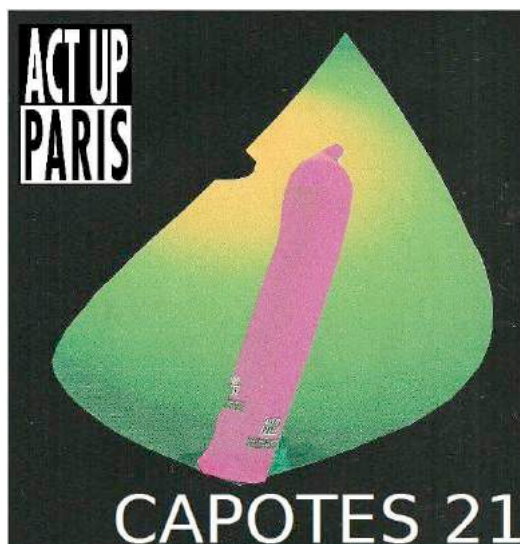
Nous aurons à cœur pour les années suivantes de proposer un format différent, plus



mobilisateur et tenant mieux en compte d'autres événements organisés.

Crédit photo : Act Up-Paris / L'affiche du rassemblement

Crédit photo : Act Up-Paris / Stickers clins d'œil à la COP 21



Journée internationale de lutte contre les violences faites aux travailleurSEs du sexe / 17 décembre 2015

Act Up-Paris a participé au rassemblement organisé à Belleville par le Strass et les Roses d'Acier, pour s'opposer à la pénalisation des clients, dénoncer le harcèlement municipal et policier, et condamner les votes d'opposition aux subventions des associations de terrain.

Manifestation Refugees Welcome ! / 19 décembre 2015

Act Up-Paris a pris part au cortège organisé en soutien aux migrantEs le 19 décembre 2015. Au milieu d'organisations, d'associations, de partis politiques, nous avons rappelé que « Pour les étrangers en France, se soigner reste un combat ! », pour souligner l'importance des obstacles à l'accès à la couverture médicale, aux soins, et le nombre élevé d'expulsions de personnes malades.



Crédit photo : Act Up-Paris

Commémorations

Candlelight Day / 21 mai

Chaque année, nous commémorons les victimes du sida, lors de la journée du Candlelight Day, dont une cérémonie fut organisée par Sidaction, à l'Artère au parc de la Villette. Les militantEs d'Act Up-Paris étaient venuEs nombreuxSES à ce moment de souvenir.

Mobilisation antifasciste à la mémoire de Clément Méric / 6 juin

Act Up-Paris a participé à la manifestation commémorant les 2 ans de l'assassinat de Clément Méric et pour s'opposer à tous les discours fascistes le 6 juin 2015.

Enfin, l'année 2015 a été marquée par la mort le 21 août d'un militant inlassable de la lutte contre le sida et engagé dans le milieu LGBT, Kevin Gagneul, pédé et séropo. Nous lui avons rendu hommage par un communiqué et en assistant à ses obsèques au Père Lachaise.

« Kevin Gagneul est mort du sida à 32ans, La perte d'un militant sans relâche de la lutte contre le sida » <http://www.actupparis.org/spip.php?article5429>

4. Les affaires judiciaires

Les affaires judiciaires sont la conséquence des actions d'activisme d'Act Up-Paris.

En 2015, nous avons 4 affaires en cours, procédure de redressement judiciaire et contestations afférentes mise à part. Il n'y a pas eu de nouvelle plainte.

Affaire Vanneste

La plainte que nous avons déposée en 2009 auprès de la Cour européenne des droits de l'Homme est toujours en cours de traitement. Cette plainte contre la France, jugée recevable, vise la décision de la Cour de Cassation en 2008 d'annuler la condamnation de Christian Vanneste pour injure en raison de l'orientation sexuelle (condamnation prononcée en première instance et fixée en appel). Maître Caroline Mécary suit le dossier à titre gracieux.

Affaire ACTA

En octobre 2010, nous avons publié un communiqué qui nommait un certain nombre de responsables qui avaient travaillé sur ACTA. Deux fonctionnaires de Bercy y étaient nommés, et accusés, avec d'autres, de s'être rendus complices d'un déni de démocratie. Fin janvier 2011, nous recevions une mise en demeure exigeant le retrait du communiqué. Nous n'y avons pas donné suite, car la demande était infondée, et de toute façon hors-délai. La mise en demeure évoquait la possibilité d'une plainte pour diffamation. C'est en février 2012 que nous avons pu constater que les deux fonctionnaires avaient effectivement déposé plainte contre X. Un membre de la commission International a d'abord été interrogé par l'officier en charge de l'enquête. Il s'agissait d'un malentendu, ce militant ayant été pris pour le président au moment des faits. Celui-ci a alors pu être interrogé. La juge d'instruction à qui le dossier a été transmis a alors convoqué le président de l'époque pour le mettre en examen. Elle n'a pas jugé bon de noter nos objections à la plainte et a renvoyé le dossier devant la chambre d'accusation. Nous aurions pu faire un recours contre cette décision mais y avons renoncé car elle avait peu de chances d'aboutir et aurait révélé de façon prématurée nos éléments de défense.

Le 1^{er} juillet 2014, la dix-septième chambre du tribunal de grande instance a rendu sa décision dans le cadre de l'affaire Muller-Guyot contre le président d'Act Up-Paris en 2010. Act Up-Paris a été innocentée de l'accusation de diffamation qui pesait sur elle. Il s'agit là d'une victoire pour la démocratie, le droit d'interpeller les responsabilités des fonctionnaires, le droit des malades.

La partie adverse a fait appel de la décision. Le procès en appel s'est tenu le 1^{er} juillet 2015. Le jugement a été rendu le 14 octobre 2015. Le jugement en appel a confirmé le jugement de première instance, Act Up-Paris ayant été à nouveau innocentée.

La crise financière de l'association ne nous ayant pas permis de régler ses honoraires, Maître Vogelli ne suivait plus ce dossier, qui a été suivi bénévolement par Maître Cuiliez, que nous remercions sincèrement à cet égard.

ZAP Lejeune

Le 4 août 2013, Act Up-Paris zappe le siège de la fondation Lejeune, lobby réactionnaire homophobe et sexiste, dont la directrice de la communication n'est autre que Ludovine de la Rochère, présidente de La Manif pour tous. À la suite de ce zap, trois plaintes ont été déposées :

- une pour dégradations volontaires, par la fondation Lejeune ;

- une pour injures publiques, par La Manif pour tous ;
- une pour diffamation, par Ludovine de la Rochère.

La première de ces plaintes ciblait personnellement les militantEs ayant participé au zap. La situation particulière d'unE d'entre elleux, dont la condamnation pouvait faire échouer la naturalisation, a poussé l'association à rembourser les frais de nettoyage liés à l'action afin que les poursuites soient abandonnées. Cette décision était exceptionnelle et ne remet pas en cause les principes de l'association en matière d'action publique.

Les deux autres plaintes ciblent Laure, présidente au moment du zap.

Pour la plainte de LMPT, pour injures publiques, l'instruction s'est faite au printemps 2014, l'audience de jugement a eu lieu le 15 décembre 2015. Faute de dossier constitué en bonne et due forme, la plainte de LMPT a été jugée irrecevable. Appel a été fait de cette décision, si bien que la procédure se prolonge en 2016. L'affaire sera réexaminée en septembre.

Pour la plainte de Ludovine de la Rochère, l'instruction s'est faite au printemps 2015, l'affaire sera examinée en novembre.

Affaire Agrif

Le 23 novembre 2012, Act Up-Paris a publié sur son site Internet un texte produit par un collectif d'individus opposéEs aux manifestations homophobes, lesbophobes, transphobes et réactionnaires qui se sont déroulées les 17 et 18 novembre 2012. À la suite de cette publication, l'Agrif poursuit Frédéric Navarro, alors président de l'association pour :

- provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée ;
- provocation à commettre des atteintes volontaires à l'intégrité de la personne et des agressions sexuelles définies par le livre II du code pénal.

Frédéric Navarro, président d'Act Up-Paris au moment des faits, a été mis en examen dans cette affaire en tant que directeur de la publication du site Internet. L'affaire a été renvoyée devant le tribunal correctionnel, l'audience de jugement a eu lieu en septembre 2015. Act Up-Paris n'a pas été condamnée, mais l'AGRIF a fait appel de cette décision. Une nouvelle audience a eu lieu le 20 janvier 2016 et un jugement rendu au printemps ont abouti au même résultat.

Les archives de l'association

Après le transfert des archives d'Act Up-Paris Paris, au premier trimestre 2014, en dépôt aux Archives nationales, un travail de reconditionnement et de tri a été entamé par une équipe de 5 personnes des archives nationales en ce qui concerne les archives papier. Les objets étaient également en dépôt, mais de manière temporaire, puisqu'ils ne rentrent pas dans le type de collections conservées par les archives nationales. Ils doivent trouver une autre institution pour être conservés, à savoir le Mucem.

À l'été 2015, s'est posé le problème du devenir des archives et de leur propriétaire, au vu de la situation instable de l'association, en attente du jugement du TGI en septembre devant décider de la liquidation ou de la poursuite de l'activité.

En cas de liquidation, le liquidateur serait devenu propriétaire des archives et aurait pu les vendre, en un seul lot ou par lots séparés, pour en tirer de l'argent qui servirait à rembourser une partie des dettes de l'association.

Face à cette menace, la RH du 30 juillet 2015 a procédé au vote sur la propriété des archives. Après discussion, les militantEs présentEs ont décidé qu'Act Up-Paris donnait ses archives papier aux Archives nationales et transférait la propriété de ses archives objets au collectif les Balayeuses archivistiques LGBT, dont les membres sont des militants de l'association, dans le but de procéder au transfert des objets au Mucem. Le but de ses deux décisions est d'assurer la pérennité de la mémoire et de l'histoire de l'association.

Après tri, un certain nombre de doubles ont été rendus par les Archives nationales aux Balayeuses, au lieu d'être mis au pilon. Ces doubles doivent rejoindre les collections conservées par les Archives Gays et Lesbiennes tenues par Hoang Phang et Thomas Leduc, qui possèdent déjà des archives d'Act Up-Paris dont des documents sur Cleews Vellay.

La fin du tri en 2016 permettra la consultation des archives papier d'Act Up-Paris par le public au site de Pierrefitte-sur-Seine des Archives nationales.

Les objets seront transmis au Mucem pour entrer lors de la commission d'acquisition de novembre 2016.



Crédit photo : Act Up-Paris / tri des archives en 2014 sur le site parisien des AN

Prévention

La commission prévention d'Act Up Paris réunit les militants qui s'intéressent à l'analyse et à la compréhension des connaissances, des techniques et des politiques de prévention mais aussi à la construction des études et des programmes de prévention ainsi qu'à la communication des analyses, voire des critiques produites sur ces thèmes. Elle a aussi pour vocation de participer à l'information du groupe et au-delà, du public sur tout ce qui concourt à la prévention de l'infection par le VIH mais aussi les hépatites et les IST.

Elle se réunit au local d'Act Up-Paris toutes les deux semaines en alternance avec le comité de coordination autant que faire se peut et parfois de manière exceptionnelle. Elle assure l'information et l'animation du débat dans le groupe sur les sujets de prévention principalement en les amenant en discussion lors des réunions hebdomadaires. Elle dispose d'une adresse de courrier électronique, prevention@actupparis.org ainsi que d'une liste de diffusion commune avec d'autres activités connexes, la liste actupsexpol_l@samizdat.net.

La commission prévention est animée par un responsable de commission choisi en son sein et son activité est accompagnée par un salarié à plein temps, coordinateur prévention et recherche préventive.

L'envoi de militantEs à des conférences internationales, la participation régulière aux différents groupes d'experts, des actions publiques, médiatiques ou d'information et surtout l'investissement dans les inter-associatifs qui concernent la commission, sont autant de domaines d'activité où les militants de la commission prévention se sont investis en 2015.

Après avoir créé et mis en œuvre le projet REACTUP, la commission prévention en est aussi un des artisans, principalement sur le plan éditorial. Aussi, le suivi de l'activité du site reactup.fr a fait l'objet des travaux de la commission tant sur le plan de la promotion de cet outil de prévention que pour la réflexion sur son contenu.

1. Le projet REACTUP



Objectif

Le projet REACTUP mis en œuvre par l'association depuis 2009 et proposé à nos financeurs est celui d'un ensemble d'outils de communication organisés autour d'un site internet destiné à développer une nouvelle approche de prévention à destination du public gay. Durant l'année 2014, malgré les difficultés structurelles rencontrées par l'association, nous avons tenté de faire vivre au mieux de nos possibilités le projet REACTUP. L'année 2015 a été l'occasion de mieux développer et de consolider l'ensemble des outils du projet.

Son originalité réside dans la réponse que ce projet apporte face au constat que de nombreuses idées fausses ou préconçues circulent dans la communauté gay comme ailleurs au sujet de l'épidémie de sida, de la transmission du virus et les manières de s'en protéger de nature à fausser la perception des risques et les comportements adoptés par les gays dont il résulte en partie au moins la difficulté du contrôle de l'épidémie. Notre perception de ces phénomènes est basée sur un outil classique et

bien maîtrisé à Act Up-Paris, celui de la veille et de la collecte permanente d'information scientifique de première main susceptible de guider nos options et nos discours avec une certaine anticipation par rapport aux données d'observation épidémiologiques disponibles. Mais elle résulte aussi de la connaissance du milieu gay que possèdent les militants et les personnes qui participent au projet.

Comme nous l'avons réalisé dans le domaine thérapeutique, nous avons donc formulé l'équivalent de l'empowerment des séropositifs appliqué à la prévention gay : l'information communautaire à partir des données de la science en les rendant accessibles par des outils de communication. C'est le projet REACTUP.

Activité 2015

L'activité Reactup tout au long de cette année a été assurée par un travail collectif important. La commission prévention, réunie toutes les deux semaines lors des « sexpôles », examine l'activité du projet et prend les décisions d'ordre éditorial : examen de l'audience et des questions des internautes, veille bibliographique et choix de sujets de publication, discussion des contenus et du calendrier des publications des bulletins imprimés, répartition du travail d'écriture. Les rédacteurs internes et externes participent à la rédaction des articles et dossiers du site internet.

Le coordinateur prévention, Hugues Fischer, organise l'ensemble du travail de production du site et des bulletins imprimés. Il a été fortement soutenu dans cette action par le coordinateur de la commission prévention, Tom Craig mais aussi par les administrateurs de l'association.

Pour la cinquième année de vie du projet REACTUP, un certain nombre de constats peuvent être établis. Le site constitue une source d'information consolidées qui intéresse beaucoup la cible principale, les gays. Mais comme beaucoup de médias du même type, il ne connaît pas une audience de site d'actualité et n'a sans doute pas vocation à y prétendre. En revanche, la progression toujours régulière de l'auditoire et les temps passés sur les sujets les plus pointus montrent l'intérêt de ceux qui visitent les pages du site pour les questions que nous traitons et la façon dont nous les présentons.

Ce que l'on peut également tirer comme conclusions de cinq années d'exercice, c'est que REACTUP ne fera pas sa place comme site d'actualité mais a une place réelle comme référence documentaire. Il suffit pour s'en convaincre de voir l'énorme notoriété acquise par des articles du socle de connaissances rédigés comme de véritables compte-rendu scientifiques sans commentaires inutiles mais assortis d'explications et de notes de clarification permettant à tous, quels que soient leur niveau, de comprendre. Le fait de publier des données objectives assorties des éléments permettant de les comprendre donne à REACTUP une place spécifique de site de référence. C'est ce qu'il nous faut cultiver plus avant car c'est à l'évidence ce que recherchent les internautes qui nous consultent.

Avec la reprise des bulletins imprimés de reactup, quatre ont été planifiés à intervalle régulier et réalisés, nous avons repris un travail indispensable de promotion du site. Par ailleurs, ces bulletins permettent aussi de diffuser dans toute la France une information pointue sur les questions les plus discutées en matière de prévention. Le fait d'avoir dû interrompre la parution en 2014 puis d'avoir repris cette parution en 2015 permet de mieux constater quel impact a cette publication sur la notoriété du site. En effet, avec la reprise de la diffusion des bulletins la consultation du site a nettement progressé. Et ce qui a progressé le plus est bien l'accès direct au site, ce qui corrobore l'idée d'une promotion due au bulletin papier plutôt qu'un lien internet. Il apparaît donc évident que le bulletin papier a une réelle efficacité dans le dispositif d'information REACTUP.

Le paysage de l'internet est en constante évolution. Il est clair maintenant que les réseaux sociaux comptent pour une part importante de la diffusion d'information. Pour autant, ce ne sont pas tant des canaux de diffusion d'informations élaborées mais plus des relais de faire savoir. Nous les avons utilisés de deux manières dans cette année 2015. D'une part en tant que relais de communication des nouvelles publications de reactup et d'autre part comme promoteur de nos bases de connaissances en participant à différentes discussions auxquelles les publications de reactup, utilisées comme source de connaissances, pouvaient apporter des éléments constructifs. Ce ne sont donc plus tant les pages dédiées des réseaux sociaux qui nous servent mais il est possible de mener une véritable action d'information en étayant les discussions des éléments d'information que contient le site. Cette action sur les réseaux sociaux apparaît aujourd'hui comme un vecteur indispensable de diffusion de messages justes et requiert d'y consacrer du temps compte tenu de ce qui a pu être constaté comme impact possible.

Par ailleurs, un certain retentissement a pu être donné à notre site à travers divers blogs ou pages internet qui se sont intéressées à nos publications. Si certains sites comme Yagg se consolident et sont de véritables sites référents pour nous, d'autres ont eu des existences ou des liens plus éphémères.

Le site internet en 2015

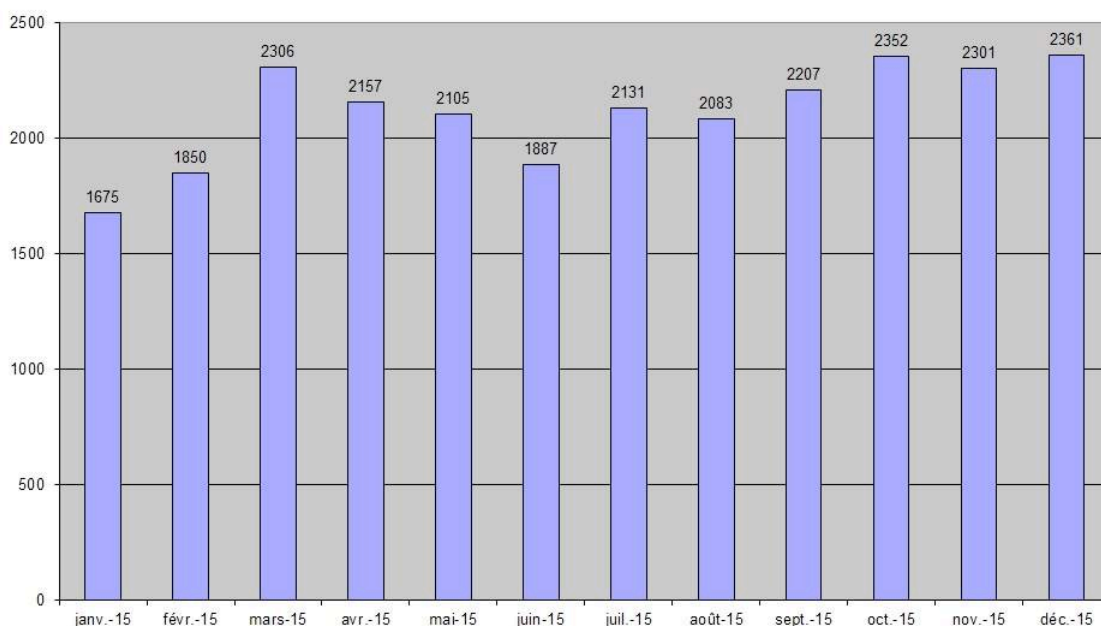
Les analyses de fréquentation du site sont faites à partir de deux sources de données. D'une part, l'analyse statistique des visites faite par le site lui-même (SPIP) fournit un comptage exhaustif de l'audience, une indication de la provenance des connexions indirectes ainsi qu'une analyse statistique de fréquentation des pages. D'autre part, le recueil de données associé au site fait par « Google Analytics » donne une vision plus détaillée notamment en matière de temps passé sur le site, d'origine géographique et de recherche et de référencement des pages mais ne renseigne pas aussi bien que par le passé sur la provenance des connexions. Par ailleurs, de plus en plus d'analyseurs de contenu du web faussent les statistiques de Google tant qu'ils n'ont pas été éliminés, ce qui demande de plus en plus de procéder à des corrections d'analyse de ces données.

Finalement, bien que les statistiques du site et celles de Google tendent à se confondre, ce sont celles du site qui finissent par donner les indications les plus justes, google étant de plus en plus en proie à la perturbation de ses concurrents.

Audience

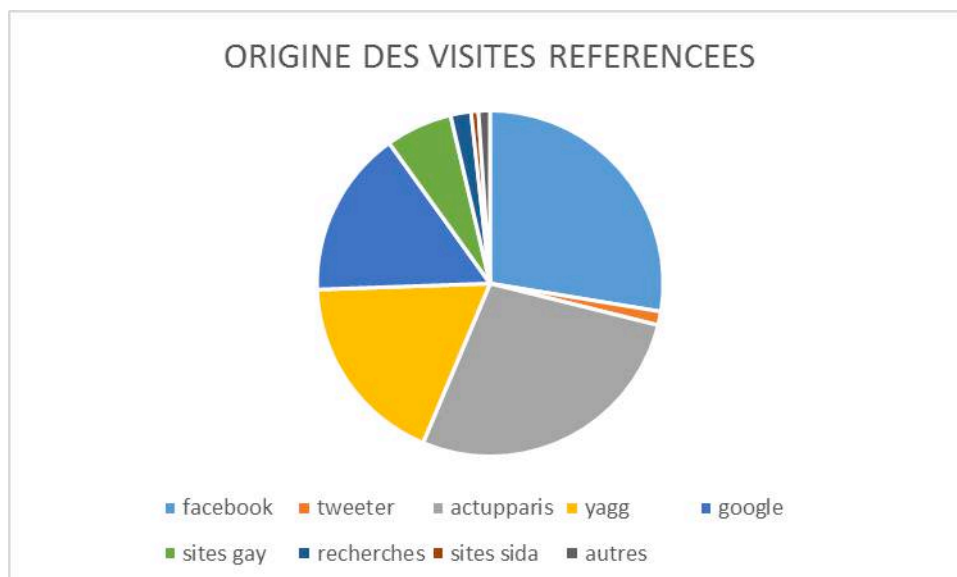
L'audience du site en cette cinquième année de fonctionnement a sensiblement repris par rapport à l'an dernier. La faiblesse des résultats a été comblée par un certain nombre d'efforts dû sans doute à une meilleure promotion du site mais aussi à la pertinence de certaines publications qui ont marqué l'année.

www.reactup.fr - répartition mensuelle des 25464 visites enregistrées en 2015



La plus grosse part des connexions sur le site se fait par accès direct. Cela étant, une grosse part de ces connexions passe quand même par un moteur de recherche (typiquement Google) sur lequel la recherche porte directement sur le nom du site. Il est remarquable de constater cette nette reprise des entrées directes avec la reprise du bulletin papier, ce qui laisse clairement entrevoir que le bulletin est un outil efficace de promotion du site, tel qu'il avait été imaginé.

Le reste des connexions est apporté aux deux tiers par trois sources, d'une part les réseaux sociaux, essentiellement facebook, sur lequel toutes les publications sont relayées, le site principal d'Act Up-Paris dont les consultations sont redevenues plus nourries et le site de Yagg, principalement les pages sur la santé.



Origine géographique des internautes

Les données statistiques recueillies par Google analytics permettent de connaître la provenance géographique des connexions avec les limites décrites précédemment.

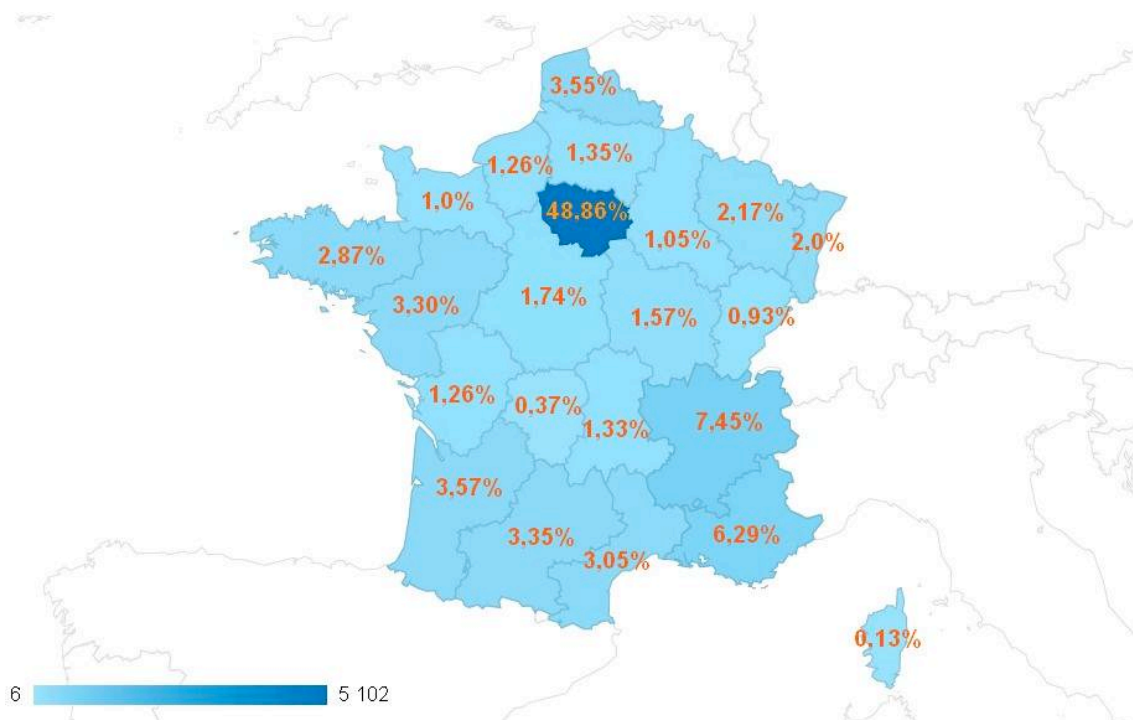
Analyse monde : origine des 13521 connexions d'après Google Analytics

Pays/Territoire	Visites	%	Pages/visite
-----------------	---------	---	--------------

France	10442	77,23%	1,32
USA	382	2,83%	1,17
Belgique	327	2,42%	1,21
Canada	283	2,09%	1,32
Maroc	222	1,64%	1,14
Suisse	202	1,49%	1,06
Algérie	169	1,25%	1,57
Brésil	107	0,79%	0,96
Royaume Uni	93	0,69%	1,14
Tunisie	93	0,69%	1,09
autres	1201	8,88%	1,29

Analyse France :

Il est à noter que près de 50% des connexions ont pour origine l'Île-de-France. Le rapprochement le plus pertinent pour comprendre ces données est celui de l'implantation des établissements du SNEG dans lesquels sont distribués les bulletins reactup. On a pu noter un léger infléchissement de l'Île-de-France par rapport aux années précédentes mais cela correspond bien à ce que nous rapporte notre partenaire ENIPSE en matière d'évolution des établissements et de leur fréquentation. Par ailleurs, 1,5% des connexions (156) proviennent de l'outre-mer alors qu'il n'y a pas de promotion particulière en direction de ces communautés.



Pays/Territoire	Sessions	% France	Pages/sess.
Réunion	56	0,54%	1,11
Martinique	33	0,32%	1,09
Guadeloupe	28	0,27%	1,00
Guyane	17	0,16%	1,18
Nouvelle Calédonie	7	0,07%	1,29

Polynésie française	5	0,05%	1,00
Mayotte	4	0,04%	1,00
St. Martin	2	0,02%	1,00

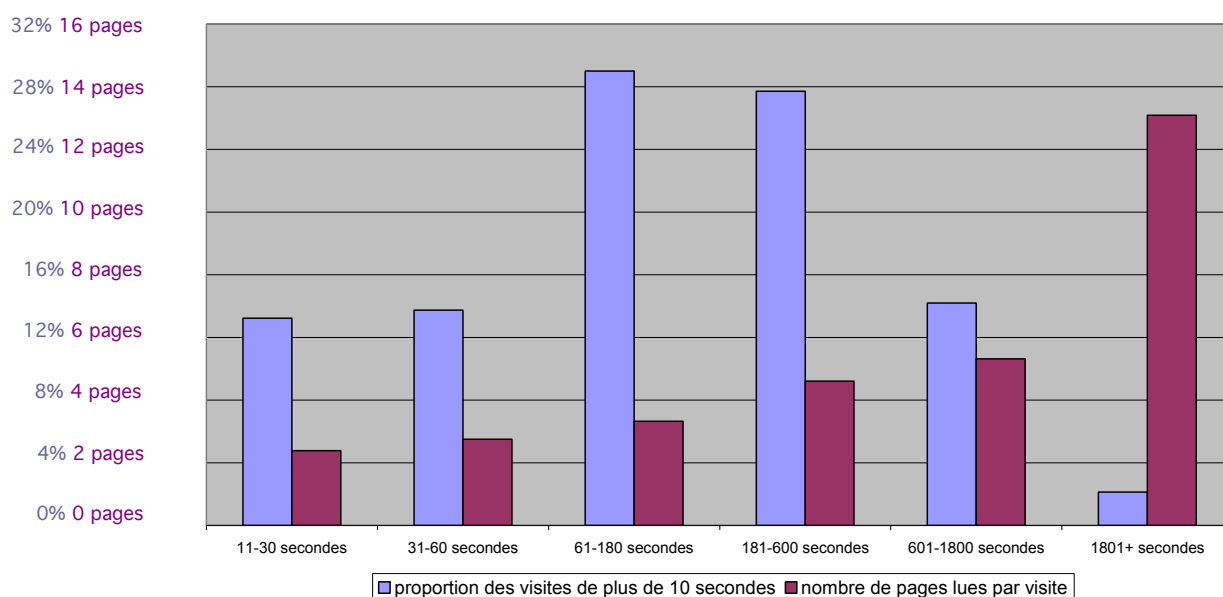
3. Intérêt pour le site

Il reste à savoir si l'information proposée intéresse les internautes qui visitent le site. C'est essentiellement ce que l'on mesure par le taux de rebond (la proportion de personnes qui ne restent pas plus de 10 secondes) et le temps passé sur le site.

Le taux de rebond global en 2015 est passé à 87,92%. Cette valeur semble s'être sensiblement dégradée. En fait, une analyse plus détaillée montre bien que nos statistiques en la matière sont victimes du phénomène créé par certains concurrents de Google qui scannent l'ensemble des sites à intervalle régulier avec des temps de connexion très faibles et qui sont comptabilisés par Google comme des connexions de courte durée. Cela est assez facile à constater si l'on se recentre sur les connexions référencées, sur les aboutissements de recherche et sur les temps passés sur le site. En effet, ces analyses plus fines montrent des valeurs plus conformes de ces paramètres.

Les internautes qui restent sur le site y passent pour la plupart un temps compatible avec la découverte du contenu. Le tableau ci-dessous porte sur 13521 sessions de plus de 10 secondes. Il montre que près de la moitié de ces personnes passent entre 1 et 10 minutes sur le site. Les plus assidus ont passé plus d'une demi-heure et consulté en moyenne 13 pages.

Temps passé sur le site et nombre de pages lues



4. Facebook

La page facebook de REACTUP est un excellent relais d'information des publications du site. Chaque publication a donné lieu à un ou plusieurs posts. De plus certains posts ont été créés pour rappeler les contenus des dossiers du site internet. Mais plus encore, l'utilisation des réseaux sociaux pour la diffusion des informations et des bases de données de REACTUP apparaît comme une action en soi. La création de forums de discussion et de groupes dédiés à diverses questions comme la santé des gays ou la PrEP a permis de rassembler de nombreux internautes intéressés par les questions de santé sexuelle et de prévention. Il a été facile de constater qu'à maintes reprises ces

personnes sont en recherche de données objectives pour se forger des opinions sur les sujets d'actualité, et au-delà, influencer leurs futurs comportements. La participation à des discussions en apportant des éléments de connaissance sur l'épidémiologie du VIH et des IST ou de sujets comme la PrEP par exemple, diffusés sur REACTUP, a montré un impact certain, pas seulement par l'intérêt direct des internautes mais grâce à la viralité des réseaux sociaux, par la rediffusion d'informations jugées pertinentes au-delà de nos cercles directement atteints. L'impact des réseaux sociaux sur REACTUP n'est donc plus aussi simple et direct qu'au départ mais dépend de l'interaction qu'on a avec eux. C'est donc devenu un mode d'action en soi.

5. Contenu produit

Le nombre de publications sur le site internet est de 21. Nous avons mis en ligne dans l'année 5 dépêches (articles courts, note d'information), 8 articles/recensions, 3 E-Media (article avec contenu audiovisuel), 4 bulletins et 1 dossier. De plus un dossier a été créé, le dossier TasP. Ce dossier permet à partir de la base documentaire que constitue le site de répondre à des interrogations d'internautes qui veulent approfondir la question proposée au-delà des publications d'actualité. La création de ces dossiers est une grande réussite de notre site à en croire l'audience qu'ils suscitent.

La liste ci-dessous rend compte des contenus et des dates de publication. Ce qui n'apparaît pas dans cette liste parce qu'il ne s'agit pas de nouvelle publication, c'est aussi les apports aux dossiers existants.

	rubrique	thème	titre	auteur	date	numéro
1	article	recherche	CROI 2015 Quoi de neuf ? (1)	La rédaction	18/03/2015	N° 3478
2	article	recherche	CROI 2015 Quoi de neuf ? (2)	La rédaction	18/03/2015	N° 3479
3	article	Prévention	Les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes et la prévention combinée	La rédaction	07/04/2015	N° 3480
4	bulletin		Bulletin trimestriel REACTUP n°10 hiver 2015		15/04/2015	N° 3481
5	Dossier		Le concept de TasP, de l'avis Suisse à l'étude Partner	La rédaction	28/04/2015	N° 3484
6	dépêche		Rencontre avec les IST, 97e réunion publique d'Act Up	La rédaction	19/05/2015	N° 3485
7	article	recherche	Résultats de l'essai de PrEP ANRS IPERGAY	La rédaction	24/06/2015	N° 3486
8	article	recherche	Résultats de l'essai de PrEP du MRC PROUD	La rédaction	24/06/2015	N° 3487
9	bulletin		Bulletin trimestriel REACTUP n°11 été 2015		08/07/2015	N° 3482
10	dépêche		HPTN052 quatre ans après	La rédaction	24/07/2015	N° 3488
11	E-media		Rencontre avec les IST, 97e RéPI d'Act Up-Paris	La rédaction	27/07/2015	N° 3489
12	article	Comportements	la stigmatisation structurelle, la dissimulation de l'orientation sexuelle et le VIH dans 38 pays de l'enquête EMIS	La rédaction	27/07/2015	N° 3490

13	dépêche		Autotests VIH : disponibles en France dès le 15 septembre	La rédaction	14/09/2015	N° 3491
14	dépêche		Nouvelles recommandations de l'OMS	La rédaction	06/10/2015	N° 3492
15	dépêche		PREVAGAY édition 2015	La rédaction	14/10/2015	N° 3493
16	bulletin		Bulletin trimestriel REACTUP n°12 automne 2015		04/11/2015	N° 3494
17	E-media		Enquête sur les modes de vie, la santé et les situations d'insécurité des LGBT	La rédaction	02/12/2015	N° 3495
18	article	Epidémiologie	VIH et IST, les données actualisées au premier décembre	La rédaction	04/12/2015	N° 3496
19	article	Transmission	Risque de transmission du VIH sous traitement antirétroviral	Stephen.K aron	31/12/2015	N° 3497
20	bulletin		Bulletin trimestriel REACTUP n°13 hiver 2015/2016		31/12/2015	N° 3498
21	E-media		Sexe, Drogue et VIH, 99e RéPI d'Act Up-Paris	La rédaction	31/12/2015	N° 3499

6. Contenu visité

Toutes les pages du site ont eu au moins une visite dans l'année 2015, même les plus anciennes. Le suivi régulier au cours de l'année des statistiques de lecture nous permet d'opérer parfois des corrections sur les titres qui semblent mal perçus et ainsi de faire remonter l'intérêt de certaines pages. Si certaines pages anciennes ont un bon lectorat et ne s'enfoncent pas dans le site c'est pour deux raisons. D'une part cela tient au mode de présentation des pages du site proposant systématiquement des liens de pages connexes (colonne « sur le même sujet ») mais aussi aux liens figurant directement dans les publications du site renvoyant à des articles plus anciens lorsque les nouvelles publications les citent ou s'y réfèrent. D'autre part, un grand nombre de visites sont issues des moteurs de recherche et correspondent directement à l'objet de l'article ainsi référencé. C'est clairement le cas de l'article qui arrive largement en tête des consultations depuis des années, totalisant près de 15% des visites de l'année 2015, « Le risque de transmission bucco-génitale », un article répondant directement à de très nombreuses recherches. Mais c'est aussi de plus en plus le cas du dossier sur l'hépatite C qui correspond à de nombreuses recherches. Moins visible sur cette statistique globale, les tendances observées montrent que le sujet de la PrEP est en très forte progression. Le dossier créé sur TasP est trop récent pour figurer dans ce palmarès mais il s'en faut de peu puisqu'après huit mois d'existence seulement, il arrive en 16^e position des consultations de l'année.

Les quinze publications arrivant en tête des visites du site représentent 35% du total de l'année. Les temps de lecture relevés pour ces articles montrent clairement que les personnes les ont lus si l'on tient compte qu'un nombre toujours important de visites sont inférieures à 10 secondes (taux de rebond) ce qui veut dire que le temps passé par les personnes intéressées a été deux à quatre fois le temps moyen. Cette statistique montre aussi d'une part les sujets d'intérêt pour notre lectorat, d'autre part le succès de certains sujets que nous avons voulu documenter pour répondre aux préoccupations de la prévention.

	rubrique		titre	Date de publication	numéro	nombre de lecteurs en 2015	temps moyen de lecture
1	article	Transmission	Le risque de transmission bucco-génitale	04/04/2011	N° 3357	N° 3357	4:46
2	dossier		Hépatite C	19/09/2012	N° 3392	N° 3392	5:14
3	article	Transmission	Etude PARTNER : A charge virale indétectable, pas de transmission du VIH dans les couples sérodifférents	06/03/2014	N° 3465	N° 3465	3:25
4	article	IST et Hépatites	Le point sur le papillomavirus chez les gays	05/06/2013	N° 3446	N° 3446	2:52
5	Question		L'hépatite C est-elle une maladie sexuellement transmissible ?	28/06/2010	N° 3279	N° 3279	2:02
6	article	Transmission	Charge virale indétectable et avis suisse : le mythe de l'infectiosité nulle	03/11/2012	N° 3398	N° 3398	6:31
7	dossier		Dossier PrEP	19/06/2011	N° 3364	N° 3364	4:03
8	Point de vue		Séronégatifs : vous prendrez bien un peu de Truvada ?	30/12/2014	N° 3477	N° 3477	3:38
9	article	Dépistage	Dépistage du VIH et diagnostic de l'infection	23/04/2014	N° 3469	N° 3469	3:13
10	dépêche		La taille du pénis influencerait la capacité à se protéger	26/12/2012	N° 3412	N° 3412	2:53
11	article	Transmission	Analyse d'un « risque caché » de transmission du VIH	04/11/2013	N° 3457	N° 3457	1:31
12	article	Recherche	Résultats de l'essai de PrEP ANRS IPERGAY	24/06/2015	N° 3486	N° 3486	2:22
13	article	Transmission	Estimer le risque de transmission par acte	01/08/2012	N° 3386	N° 3386	1:42
14	dépêche		VIH et IST à Londres : quelques chiffres qui font réfléchir...	26/12/2012	N° 3411	N° 3411	2:52
15	article	Epidémiologie	VIH et IST, les données actualisées au premier décembre	04/12/2015	N° 3496	N° 3496	2:49

Les bulletins imprimés en 2015

Le bulletin imprimé de reactup est produit en 7000 exemplaires diffusés grâce à un partenariat avec ENIPSE dans tout le réseau français des établissements affiliés au SNEG. Il est également disponible à Act Up-Paris et distribué lors des événements que l'association organise ou en réponse à des demandes ponctuelles. Il est constitué d'une feuille au format A2 pliée en trois dans les deux sens dont il résulte un petit document de 20x13,5 cm facilement empoché présentant un neuvième de chaque face de la feuille. Le côté pile contient l'identification du numéro, les titres, l'éditorial ainsi qu'une sélection d'articles récemment publiés sur le site internet. Le côté face est une affiche de prévention. L'objectif poursuivi est la promotion du site internet. L'attrait est en grande partie dû à l'affiche qui se veut attractive mais aussi didactique. De plus, comme il avait déjà été constaté dès 2011, les établissements distributeurs s'approprient souvent l'affiche pour leur propre décoration.



Bulletin reactup n°10
Thème : contrôle de
l'épidémie



Bulletin reactup n°11
Thème : Les
résultats d'IPERGAY



Bulletin reactup n°12
Thème : EMIS,
l'analyse



Bulletin reactup n°13
Thème : dernières
données
épidémiologiques

Quatre numéros (n°10 à n°13) ont été produits en 2015. Les quatre numéros ont couvert l'ensemble de l'année 2015 et ont présenté les principaux thèmes mis en avant par le site.

Les illustrations de ces quatre numéros sont très différentes : une affiche de prévention proposée par un photographe amateur, un groupe de volontaires de l'essai IPERGAY ayant voulu poser pour le numéro consacré aux résultats de l'essai, un dessin offert par un artiste, une photo de la marche du premier décembre.

Les articles principaux mis en avant par ces quatre bulletins sont un article d'épidémiologie à retentissement international, le résultat officiel de l'essai IPERGAY tel que présenté à la conférence de Seattle, un article de sciences sociales analysant les comportements au niveau européen et enfin la publication résumée des données épidémiologiques présentées par l'institut de veille sanitaire. Ces sujets correspondent à différentes préoccupations. Un sujet d'actualité, une mise en perspective de ce qui se fait au niveau international en matière de lutte contre l'épidémie, un sujet plus européen et un point épidémiologique, sujet dont on a pu constater l'intérêt qu'il suscite chez les lecteurs en ce qu'il présente des données objectives et complètes.

2. Présence dans les conférences

La commission prévention a pu participer cette année à diverses conférences scientifiques importantes pour alimenter les connaissances de ses membres et diffuser de l'information nouvelle :

CROI 2015

Act Up-Paris était représentée à la CROI à Seattle et a couvert les principales annonces à cette occasion, notamment en matière de PrEP (résultats PROUD, résultats IPERGAY).

1^{er} décembre, rendez-vous épidémiologique de l'InVS

C'est le 23 novembre que l'InVS avait convié l'ensemble des associations à son point épidémiologique annuel auquel nous avons participé cette année. Un communiqué a été publié dans la foulée, l'actualité étant marquée le même jour par l'annonce de la mise à disposition et de la prise en charge par l'Assurance-maladie de la PrEP dans le cadre d'une RTU du Truvada.

- « Prévention, il est urgent d'agir ! », 1^{er} décembre,
<http://www.actupparis.org/spip.php?article5453>

3. Participation aux groupes d'experts et d'animation de la recherche

Tout au long de l'année, Act Up-Paris a participé et apporté sa contribution à l'ensemble des réunions et groupes d'experts liés à la prévention auprès des institutions. La participation à ces différentes réunions permet à l'association d'y développer un plaidoyer sur les politiques de prévention en France.

Act Up-Paris défend au sein de ces groupes de travail le développement de campagnes de prévention diversifiées fondées sur des approches communautaires qui tiennent compte du vécu des personnes vivant la maladie mais aussi des échanges et de la proximité que nous avons avec le milieu gay et ses associations.

L'ensemble des groupes auxquels nous avons contribué fera l'objet de précisions complémentaires. Notons d'ores et déjà le comité associatif de l'essai Ipergay.

Le comité associatif de l'essai Ipergay s'est réuni de nombreuses fois, auquel les militants de la commission ont participé, au local d'Act Up-Paris notamment :

- le 5/2/15, Comité Scientifique, ANRS, IPERGAY, ANRS, 16:00-17:00.
- le 7/2/15, Réunion Plénière Com. Associatif d'IPERGAY, au Local, 10:00 - 17:00h
- le 6/3/15, Réunion Participants d'essai IPERGAY Avec Molina, 20:00-22:30h
- le 7/3/15, Réunion Plénière Com. Assoc. d'IPERGAY, au Local
- le 19/3/15, Réunion Com. Assoc. d'IPERGAY, (dossier ANSM) 14:00 -17:00h
- le 24/4/15, Réunion Plénière Com. Assoc. d'IPERGAY, au Local , 9:30-18:00h
- le 18/5/15, Réunion Plénière Com. Assoc. d'IPERGAY, au Local , 9:30-18:00h
- le 25/6/15, Réunion Plénière Com. Assoc. d'IPERGAY, au Local , 9:30-18:00h
- le 25/7/15, Réunion Plénière Com. Assoc. d'IPERGAY, Marseille , 9:30-18:00h
- le 11/9/15, Réunion Comité Scientifique, ANRS/ IPERGAY
- le 12/9/15, Réunion Plénière Com. Assoc. d'IPERGAY, 9:30-17:00h , Local
- le 17/10/15, Réunion Plénière Com. Assoc. d'IPERGAY, 9:30-17:00h , Local
- le 27/11/15, Réunion Plénière Com. Assoc. d'IPERGAY, 9:30-17:00h , Local
- le 27/11/15, Réunion Comité IPERGAY, et SIDACTION, 18:00 - 21:00
- le 28/11/15, Réunion Comité Associatif IPERGAY, Local, 10:00 - 18:00

4. Actions publiques, médiatiques et d'information

Comme tous les ans la commission prévention assure une vigilance de la communication et des grandes décisions sur tout ce qui concerne son domaine de prédilection et propose régulièrement des discussions en réunion hebdomadaire devant aboutir aux communications de l'association que ce soit directement dans le champ de la prévention mais aussi en apportant son expertise sur des sujets plus généraux ou connexes.

En matière d'action publique, la principale contribution de la commission prévention a été la **Marche des Fiertés 2015** où la commission s'est particulièrement mobilisée pour assurer la distribution de préservatifs, gels et fémidons, ainsi que de tracts, de flyers et de bulletins, destinés à la promotion du site internet de prévention gay reactup.fr

À l'occasion de cette marche des fiertés nous avons choisi cette année de nous installer en point fixe plutôt que de participer à la marche, considérant qu'il était plus efficace pour notre action de voir passer l'ensemble du défilé plutôt que d'y participer.

La commission prévention est également sollicitée par les médias à l'occasion des rendez-vous médiatiques sur le sida, Sidaction, premier décembre, mais aussi pour des opérations plus spécifiques à chaque média. Elle s'efforce de répondre favorablement le plus systématiquement possible à ces demandes afin de ne perdre aucune occasion où la notoriété qu'on nous prête peut soutenir une initiative ou un discours promouvant les mesures préventives et les conseils appropriés.

L'un des dossiers anciens qui s'est concrétisé est la mise sur le marché des autotests pour le VIH en septembre 2015. Nous avons réaffirmé à cette occasion notre position mesurée sur ce dispositif et les freins liés à son prix à travers le cp du 14 septembre : « Autotests du VIH : une mesure nécessaire, défendue avec prudence par les associations »

- <http://www.actupparis.org/spip.php?article5435>

RéPls

Deux RéPls ont été organisées par la commission en 2015 :

- la 97^{ème} RéPl a porté sur les IST, le 4 juin 2015
- la 99^{ème} RéPl a porté sur l'usage de drogues dans un contexte sexuel, le 10 décembre 2015.

Elles feront l'objet d'un compte-rendu narratif plus précis dans une version ultérieure du rapport.

5. Travaux interassociatifs

L'association ayant opté pour inclure la représentation de l'association au groupe interassociatif TRT-5 dans les missions du coordinateur prévention, elle s'est placée ainsi parmi les membres les plus actifs dans ce nouveau domaine de compétence que le TRT-5 a décidé de s'adjoindre. C'est particulièrement important pour le développement des connaissances et la maîtrise des enjeux dans un groupe interassociatif où la thématique prévention n'est pas le centre d'intérêt majeur de tous les membres.

La représentation d'Act Up-Paris au groupe TRT-5 s'est impliquée dans ces évolutions en organisant les débats de positionnement nécessaires au sein d'Act Up et en apportant une contribution importante aux travaux du groupe. Tout particulièrement, le coordinateur prévention a pris une part importante dans ces chantiers étant donné l'expertise spécifique que nous étions en capacité de produire mais aussi grâce aux décisions stratégiques adoptées lors des discussions spécifiques régulièrement organisées en réunion hebdomadaire d'Act Up Paris.

Nous avons également participé à des travaux interassociatifs hors du cadre du groupe TRT-5, c'est notamment le cas des travaux liés à l'élaboration du rapport de France Lert, « Vers Paris sans sida », remis à Anne Hidalgo le 1^{er} février 2016. Plusieurs réunions ont eu lieu au deuxième semestre 2015, Act Up-Paris a assisté à l'écrasante majorité d'entre elles et y a fait passer un certain nombre de messages, y compris sur la qualité du matériel de prévention mis à disposition des associations pour leur distribution.

Liste des réunions préparatoires au rapport « Paris sans sida » auxquelles Act Up-Paris était présent :

- le 22/9/15, Réunion Paris Sans Sida, accompagnement
- le 29/9/15, Réunion Paris Sans Sida, Communication
- le 13/10/15, Réunion Paris Sans Sida, Accompagnement
- le 6/10/15, Réunion Paris Sans Sida, Dépistage
- le 20/10/15, Réunion Paris Sans Sida, Communication

- le 15/12/15, Reunion Paris sans SIDA

6. Prévention de terrain : apporter un message clair et promouvoir l'utilisation généralisée du préservatif

L'association continue par de modestes moyens à faire de la prévention de terrain, même si elle estime qu'il est du ressort des pouvoirs publics de s'atteler à de tels projets.

Marche des Fiertés, rassemblement du 1er décembre : distribution de préservatifs

À l'occasion de la Marche des Fiertés et lors de la Marche du 1er Décembre, les membres de la commission prévention, associés à l'ensemble du cortège des membres et sympathisants d'Act Up-Paris, ont participé à la distribution de préservatifs auprès du grand public. Dans ces contextes festifs et/ou d'affichage public, Act up-Paris continue à favoriser et banaliser l'usage du préservatif. Force est de constater, lors de ces actions, que l'usage de gels lubrifiants à base d'eau ou de préservatifs féminins est encore mal connu de public hétérosexuel.

Stands et interventions de terrain

L'association poursuit par ailleurs son activité de tenue de stands lors de soirées où sont mis à disposition des préservatifs et qui sont surtout l'occasion d'échanges sur la prévention. En 2013, nous avons rencontré les autres associations oeuvrant sur le terrain afin de se concerter pour répartir nos présences ou mener des actions communes. En fait, peu ont répondu à cet appel, essentiellement pour des questions d'organisation et de moyens, certains s'étant désengagés de ce type d'action. Nous avons malgré tout poursuivi cet effort principalement avec AIDES avec qui l'échange de savoir-faire est réciproque. Ces interventions montrent que la présence d'Act Up-Paris est très attendue et particulièrement bien accueillie.

Ainsi, Act up-Paris était présent pour des actions de prévention :

- 24 janvier, Soirée Scream au Gibus, avec Aides. 500 capotes et flyers distribués de 23h30 à 2h, avec AIDES.
- 24 et 25 janvier à Lille (LGP).
- 11 février, avec AIDES à la Mairie de Montreuil de 11h à 15h, 60 flyers et capotes, 15 TROD réalisés par AIDES.
- 23 février, avec AIDES, au Parc de Vincennes de 18h à 21h, 12 TROD réalisés par AIDES.
- 24 février, à l'inauguration de la semaine LGBT asiatique, à la Mairie du 4^{ème} de 19h à 21h. 50 flyers distribués en lien avec les organisateurs.
- 18 mars, Soirée Asian Gays au local d'AIDES à Montreuil, rencontre et discussion sur la prévention avec 15 personnes.
- 11 et 12 avril au printemps des associations. 200 « packs » (bulletins, capotes) sont distribués.
- 4 mai, avec AIDES Montreuil, sur des lieux de drague de 14h à 21h. 100 tracts et capotes sont distribués, 15 TROD réalisés par AIDES.
- 16 mai, IDAHOT à Montreuil : tractage
- 1^{er} juin au Bois de Vincennes, avec AIDES, de 18h à 21h30, distribution de capotes et de brochures de prévention, 10 TROD réalisés par AIDES.

- 27 juin, Marche des Fiertés, point fixe de 14h à 19h, 500 bulletins, 2000 tracts et capotes sont distribués.
- 29 juin au Bois de Vincennes, avec AIDES, de 18h à 21h30, distribution de capotes et de brochures de prévention, 12 TROD réalisés par AIDES
- 2 juillet à la Mairie de Montreuil, avec AIDES, de 15h à 19h, distribution de capotes et de flyers, 30 TROD réalisés par AIDES
- 8 juillet à la Mairie de Montreuil, avec AIDES, de 15h à 19h, distribution de capotes et de flyers, 30 TROD réalisés par AIDES
- 25 juillet à Sevran, avec AIDES, de 15h à 21h, pique-nique et échanges sur la prévention sur place, distribution de capotes.
- 3 septembre à la Mairie de Montreuil, avec AIDES, de 15h à 19h, distribution de capotes et de flyers, 30 TROD réalisés par AIDES.
- 7 septembre au Bois de Vincennes, avec AIDES, de 18h à 21h30, distribution de capotes et de brochures d'information, 12 TROD réalisés.
- 16 septembre au Bois de Vincennes, avec AIDES, de 14h à 17h30
- 19 septembre pour la Technoparade, où plus de 5000 préservatifs ont été distribué en moins de deux heures
- 24 septembre à Porte de Montreuil, avec AIDES, de 15h à 19h
- 30 septembre au Bois de Vincennes, avec AIDES, de 18h à 21h30, distribution de capotes et de brochures d'information, 12 TROD réalisés.
- 1^{er} décembre pendant le rassemblement organisé par Act Up-Paris

Crédit photo : Act Up-Paris / 19 septembre à la Technoparade



Vivre avec

La commission a fonctionné avec 3 militants bénévoles cette année. Les sujets qui nous ont occupé ont été l'interassociatif autour du logement avec la Pils, les problèmes d'AAH et MDPH et l'organisation de la RéPI : « Sida : Vieilles, Malades & Fauchées ».

La plateforme interassociative logement sida (Pils)

Act Up-Paris a réinvesti la Pils, plateforme de 17 associations actives sur les questions de logement des personnes vivant avec le VIH ; Xtophe en a tenu le secrétariat qui était désorganisé du fait que, depuis décembre 2014, le poste était vacant. Le travail consiste à coordonner les 3 types de réunions, Copils (tous les 2 mois), Plénières (2 fois par an), Réunions des référents (tous les 2 mois) ; à gérer et prévenir les membres des dates et lieux des réunions ; à préparer et gérer les ordres du jour ; à animer les réunions et rédiger les comptes rendus. Le point positif c'est que cela a permis en coordonnant de réorienter l'action de la Pils et de se charger des contacts et demandes de RDV avec la Mairie.

Participations aux différentes réunions :

- Copils (Comité de Pilotage de la Pils) tous les 2 mois,
- Présidents / Directeurs (11 fev & 4 nov),
- Référents : les thèmes abordés :
 - SIAO insertion, organisme qui se charge du logement des très précaire et notamment SDF.
 - La sortie d'hébergement en ACT et l'entrée dans le logement.
 - La présentation de l'association « Nouvelle ville, Nouvelle vie » qui propose un accompagnement aux personnes qui veulent quitter la région parisienne pour aller habiter en province. Il se charge de tout : trouver le logement, visiter la ville, trouver un emploi, etc.
 - La prévention combinée, surtout les aspects TasP

Xtophe a aussi été le mandataire Pils auprès de Paris Habitat. Nous avons également participé au RDV de la Pils avec la Préfecture pour relancer le partenariat avec celle-ci.

Travaux avec Paris Habitat

Xtophe & Fred ont été à RDV le 13 Février concernant la possibilité de mettre en place un partenariat avec Paris Habitat (avec l'équipe en charge de « l'accompagnement social individuel et de la cohésion sociale ») pour obtenir des logements fléchés. C'est possible, ils proposent des grands logements, à charge aux associations de gérer l'appartement et les locataires ainsi que le suivi social. Ce qui nécessiterait soit l'embauche d'un travailleur social, ou un partenariat associatif. Cela revient à ce que l'on appelle des appartements relais, très compliqué à gérer sans personnel. Il est possible aussi d'avoir des F2. Nous n'avons pas fermé la porte. Ce n'est pas le travail d'Act Up-Paris, mais cela pourrait apporter une réponse à des cas urgents rencontrés à Act Up-Paris.

Travaux avec le Centre LGBT

Xtophe et Fred ont essayé de rencontrer les assistantes sociales du CGL pour présenter notre travail et créer des passerelles, mais les RDV ont été plusieurs fois annulés, à revoir lorsque les postes seront à nouveau pourvus.

Affaire Marc Sudret



Crédit photo : Act Up-Paris / Mobilisation d'Act Up-Sud Ouest et d'Act Up-Paris à Toulouse, 20 juillet 2015

Marc a contacté la permanence suite à une visite inopinée d'un médecin contrôleur de la MDPH du Lot, à la suite de laquelle il s'est vu, sans avertissement et sans la possibilité de s'expliquer, supprimées les 12 heures de PCH qui lui étaient attribuées. Sans étaler le dossier médical de Marc, la décision nous a paru ahurissante à la vue de ce dernier.

Fred a suivi le dossier et, suite à un Sida is Disco⁶, son histoire a eu un retentissement médiatique⁷ inattendu, une des raisons invoquées par la MDPH était que Marc finalement allait bien puisqu'on le voyait sur sa page Facebook participer à une présentation de chien lors d'un concours – ce que reconfirmera la MDPH à FR3 (voir vidéo⁸) lors de l'action conjointe avec Act Up-Sud-Ouest au TCI⁹ de Cahors où Fred était présent le 25 juin pour contester la décision qui a supprimé la PCH de Marc. La décision qui a été rendue est un rétablissement de 2H30 de PCH. Ceci n'apparaissant pas satisfaisant ; Marc a fait appel. Fred est retourné en octobre pour la seconde audience. A la date où nous écrivons ce rapport, le tribunal est revenu sur la décision de 1^{ère} instance, en accordant 3H30.

⁶ <http://www.actupparis.org/spip.php?article5409>

⁷ Publication dans La Depeche : <http://www.ladepeche.fr/article/201...> - Interview sur la radio vivrefm.com dans le Journal du handicap du 10 juin 2015 (à partir de 1minute20) <http://vivrefm.com/podcasts/fiche/1...> - Communiqué de Presse du 15 juin 2015 - France 3 Région 15 juin 2015 : Des militants d'Act-Up occupent la Maison Départementale des Personnes handicapées du Lot - La dépêche du 16 juin 2015 : Act Up au secours de Marc Sudret - Libération du 16 juin 2015 : Malade du sida, Marc Sudret lutte pour retrouver ses aides sociales

⁸ <http://france3-regions.francetvinfo.fr/midi-pyrenees/lot/des-militants-d-act-occupent-la-maison-departementale-des-personnes-handicapees-du-lot-747527.html>

⁹ <http://www.ladepeche.fr/article/2015/07/11/2141950-affaire-sudret-la-preuve-qui-pourrait-tout-changer.htm> <http://www.ladepeche.fr/article/2015/07/11/2141950-affaire-sudret-la-preuve-qui-pourrait-tout-changer.htm>

Toute cette affaire (lire tous les Sida Is Disco¹⁰) on fait apparaitre de sérieux dysfonctionnements à la MDPH du Lot (le défenseur des droits¹¹) a été saisi, mais surtout un traitement inégalitaire en fonction de votre lieu de résidence.

En parallèle nous avons fait du lobbying auprès du ministère des affaires sociales.

Lobbying

Ministère des affaires sociales

Après un courrier déposé au ministère pour obtenir un RDV, une rencontre a eu lieu le 4 Mars avec : Bruno Maquart (Dir. Cab Marisol Touraine), Laurence Lefèvre (Dir. Cab S. Neuville) et Catherine Bismuth (Conseiller santé). Pour la partie commission le sujet a été les délais d'attribution de l'AAH qui vont de 10 à 12 mois pour Paris, 2 à 3 ans pour la seine Saint Denis par exemple, alors que la loi prévoit une réponse au maximum de 4 mois. Les raisons invoquées par les MDPH sont diverses : augmentation du nombre de dossier (+30% dans certains départements), certificats médicaux mal remplis par les médecins, embolisation dû au passage de l'attribution pour 2 ans alors que c'était 5 ans avant, etc. On nous avait indiqué qu'un décret serait promulgué pour résoudre le problème. Il est paru le 3 avril (Décret n° 2015-387). Il permet :

- La prolongation de la validité des certificats médicaux à 6 mois (précédemment 3 mois). *Remarque : de nombreuses MDPH sont encore hors la loi lorsqu'elles statuent sur des dossiers, par exemple à Paris où les décisions sont rendues 10 à 12 mois après le dépôt du dossier, ce qui implique que le certificat qui va avec est légalement périmé.*
- La possibilité du retour à une attribution de 5 ans pour les malades ayant un taux compris entre 50 et 79%. L'application de la circulaire est à l'appréciation de chaque MDPH, c'est-à-dire : soit prolongation (ou pas) d'une décision déjà rendu, soit attribution de 5 ans (ou pas) au moment du renouvellement de la demande d'AAH.

D'autres sujets ont été évoqués :

- Le guide barème ne prévoit pas les situations cumulatives, par exemple épilepsie légère + des neuropathies + l'asthénie et les diarrhées dû aux traitements + etc. Et ce, malgré les rappels récurrents du ministère auprès des MDPH.
- Une meilleure prise en compte du statut de 2^{ème} catégorie pour un malade percevant une pension d'invalidité pour l'attribution de l'AAH, les MDPH ne transposant pas les droits de l'invalidité pour la définition du taux. Ce qui est logique d'une certaine façon l'invalidité se basant sur la capacité de travailler et l'AAH sur le handicap.
- Lors de ce RDV nous avons aussi demandé que l'ASI (Allocation Supplémentaire d'Invalidité) qui est un complément de Pension d'Invalidité qui permet d'avoir un minimum de 702€/mois, soit revalorisé pour que le cumul pension d'invalidité + ASI atteigne le même niveau que le montant que l'AAH qui est de 800,45€/mois (au 1/3/2015), pour éviter que des malades soient obligés de demander l'AAH et ainsi avoir un complément de 92,45€. D'une part cela oblige les

¹⁰ <http://www.actupparis.org/spip.php?article5410> - <http://www.actupparis.org/spip.php?article5411> - <http://www.actupparis.org/spip.php?article5415> - <http://www.actupparis.org/spip.php?article5424> - <http://www.actupparis.org/spip.php?article5430>

¹¹ <http://www.actupparis.org/spip.php?article5414>

malades à faire des demandes qui surajoutent du travail pour les MDPH et d'autre part, c'est l'état qui paye dans les 2 cas.

Suites du RDV :

Le 17 mars, la commission a rencontré le conseiller en charge des personnes handicapées au cabinet de S. Neuville, Said Acef. Nous lui avons dit la même chose que lors du RDV précédant et visiblement il ne connaissait pas ce sujet. Nous lui avons transmis divers documents, certificats médicaux avant/après adaptation du remplissage. Il nous a proposé de travailler avec la CNSA : ce travail a été initié en 2016.

Entre temps l'affaire de Marc S. a été médiatisée.

RDV CNSA (Xtophe + Fred + Act Up Sud-Ouest): 16 juin

Suite à nos nombreux mails envoyés au ministère, nous avons rencontré B. Moreau et F. Tallier (médecin), 2 sujets était à l'ordre du jour, l'affaire de Marc S. et les délais d'instruction de l'AAH.

La CNSA est l'instance qui doit garantir l'équité entre toutes les MDPH sur tout le territoire.

Concernant l'affaire de Marc : ils nous ont fait de la langue de bois ayant une connaissance partielle du dossier, reconnaissant que c'était incompréhensible de passer de 12H à 0 heures, qu'ilLes allaient suivre le dossier et être attentifs.

Pour les délais et la mise en application, on n'a pas réussi à avoir une réponse claire.

RDV Ministère 25 aout (Xtophe + Fred)

Devant nos relances envers Said Acef au sujet des délais, et suite la médiatisation du cas de Marc (reportage FR3 entre autres), nous avons rencontré Laurence Lefèvre (Dir.Cab Neuville), Mme B.Moreau (de la CNSA). Celles-ci ont avoué ne pas comprendre la réduction à 2h30, s'offusquant pour Laurence Lefèvre de l'utilisation de Facebook et indiquant qu'elles allaient suivre l'appel au TCI.

Lors de l'entretien nous avons insisté sur la mauvaise prise en compte des différents handicaps du au VIH/Sida pour que le taux de 80% soit accordé, L. Lefèvre en a convenu et nous a proposé de réactualiser la circulaire DGS de 1993, pour mieux tenir compte des évolutions scientifiques et des séquelles des traitements de 1° génération. Fred lui a parlé de la circulaire la DGS de 1996 sur l'aide à domicile, et de la réactualiser.

D'où un quiproquo, ce sont 2 circulaires complètement différentes. La première (celle de 1993) demande qu'un taux de 50% minimum soit attribué aux PVVIH et de tenir compte des autres handicaps pour faire que le taux de 80% soit atteint et accélérer le traitement des dossiers. 22 après toujours les mêmes problèmes ! Et celle de 1996 prévoit que les associations se charge du maintien à domicile et des aides qui vont avec.

L'abandon progressive de l'utilisation de ce dispositif par les associations a fait que les malades ont fait des demandes de PCH. Or les restrictions budgétaires des départements (ce sont eux qui payent) font que les MDPH réduisent voire suppriment la PCH des PVVIH.

Concernant la réactualisation de la circulaire de 1993 cela a entraîné la personne ayant pris sa retraite en septembre, à l'heure où nous écrivons ce rapport nous avons eu un rdv avec la Cnsa le 19 avril 2016. Il en découle un groupe de travail entre nous (+ des assos Sida), la DGCS, les MDPH et la Cnsa. L'objectif est de faire que les MDPH prennent

mieux en compte le VIH/Sida lors de l'évaluation du handicap. Ce qui est une grande première.

Mairie de Paris

Le 14 janvier la commission a rencontré Yann Costeseque (Dir.adjoint du cabinet B. Jomier, adjoint au maire et président de la MDPH de Paris).

Cette première rencontre avait pour but d'exprimer les problèmes de délais à la MDPH de Paris, qui s'allonge d'un mois tous les trimestres, et qui frise les 12 mois pour une première demande d'AAH. Pour l'administration, les délais seraient de 6 mois en moyenne, il a été indiqué que la circulaire était attendue et que l'objectif était de réduire les délais à 4 mois. Une possibilité de signaler des cas urgents a été proposée.

Le 14 septembre, la commission a rencontré Mme A.L. Polack (Cheffe Cab B. Jomier), Y. Costeseque, B. Voisin (directeur de la MDPH de Paris) et un Médecin de la MDPH de Paris.

Chaque MDPH étant libre d'appliquer la circulaire (sur la possibilité d'attribuer l'AAH pour 5ans), le but était de savoir comment la MDPH Paris allait l'appliquer. Ils ont choisi l'option de décider à chaque renouvellement, ce qui mécaniquement mettra au moins 2 ans avant de raccourcir les délais.

Le directeur de la MDPH a reconnu qu'un malade devait entreprendre les démarches 10 mois avant. À la question « Est ce que la CAF coupera le versement de la prestation ? », la réponse est non, ils considèrent que les malades n'ont pas à pâtir de leurs lenteurs, la CAF envoyant le dossier de demande de renouvellement 3 mois avant l'échéance et si le malade a envoyé dans les délais sa demande de renouvellement alors les prestations sont toujours versés. Sur la question du trop perçu en cas de non-renouvellement de l'AAH, ils ne demanderaient pas le remboursement. Il s'agit d'un point à surveiller, nous n'avons pas connaissance de tels cas, mais l'impression qu'ils traitent en urgence les dossiers qui pourraient être concernés par des paiements indus.

Le 18 décembre, la commission a rencontré Xavier Vuillaume, du cabinet d'Anne Hidalgo

Lors de cette rencontre a été aussi abordé le problème des centres d'action sociale de la ville de Paris (CASVP), car certaines aides de la ville de Paris sont soumises à la condition d'avoir habité 3 ans de manière ininterrompue dans la capitale (ce qui peut être examiné sur 5 ans), le hic c'est qu'ils ne prennent pas en considération les malades qui ont une domiciliation administrative sur Paris. C'est un dossier à suivre.

Vieillesse des PVVIH : RéPI 96, Brochure

RéPI Vieillesse – Retraite

Le 9 Avril a eu lieu la RéPI : « VIH/Sida – Vieilles, Malades, Fauchés ? ».



Les participants étaient le Professeur Jacqueline Capeau (UPMC / INSERM U938 / Hôpital Saint Antoine) qui a assuré la première partie axée sur le médical, Xtophe pour une présentation powerpoint pour la partie retraite et Gregory Bec (Les Petits Bonheurs) pour la partie Vivre Avec. Une retranscription a été faite et est disponible auprès de la commission.

Publicité de la RéPI

Flyers : ils ont été déposés dans tous les services hospitaliers, Corevih Parisiens et envoyés par la poste pour les hôpitaux et Corevih de banlieue. Idem pour les associations ; la tournée des bars a aussi été faite.

Web : la RéPI a été annoncé sur la liste samidzat, ainsi que sur le site web d'Act Up-Paris, les Facebooks, et diverses mailings-list.

Mailing : Denis a été envoyé un mail à tout le fichier médias.

Un mail personnel a été envoyé aux VIP. Elle a aussi été annoncée sur les panneaux lumineux de la Ville de Paris (22/04 au 9/05), ainsi que sur Yagg.

Dossier documentaire

Nous avons choisi 12 documents (sur les 50) que le Crips nous a fait parvenir. Le poids total des fichiers et de 15,2 Mo sans la partie retraite, ils ont été distribués sur des clés USB commandées à cette occasion.

Nous avons été cherchés après les avoir commandées des brochures sur la thématique retraite de la CNAV (Caisse National d'Assurance Vieillesse) que nous avons distribué avec le dossier A3.

Dossier de présentation A3

Denis a réalisé un doc A3 composé d'un avant-propos de chaque partie et d'un récapitulatif du contenu des clefs.

Remarques : nous avons eu de nombreux mails de personnes demandant : « si tout le monde pouvait y assister », de « demande de compte-rendu »

Bilan de la réunion

Denis et Xtophe ont débuté l'organisation de cette RéPI en Janvier et l'on peut dire qu'elle a été un succès ; 64 personnes étaient présentes dans la salle.

44 questionnaires ont été remplis – 40 personnes séropositifVEs et 4 séronégatifVEs. 9 femmes, 34 hommes, 1 autre. 14 personnes venaient du monde associatif, 12 personnes fréquentaient une association de lutte contre le sida. Age moyen 50 ans (42 à 68 ans). 75% des personnes venaient de Paris, le quart restant du reste de l'Ile-de-France. 27 venaient pour la première fois. 13 personnes étaient informées de l'événement via une association, 6 par des publications, 16 dans un service ou une pharmacie hospitalière, 8 par mail, 10 par le bouche à oreille, 1 par twitter (via Séronet), 1 via les panneaux d'affichage de la ville de Paris.

Il n'y a pas eu de retours négatifs sur la RéPI.

17 octobre - Présentation ARès 92

Xtophe a fait la présentation Powerpoint de la partie retraite. ARès 92 est un réseau de santé d'accès aux soins (Sida, addictions, précarité, ...), 8 travailleurs sociaux y ont participé.

La brochure « Anticiper votre retraite »

Elle a pris beaucoup de retard, tout simplement par que c'est compliqué et que Xtophe attendait des informations de l'Arrco, mais aussi à cause de la modification de la législation, la circulaire étant publié le 4 Mai 2016.

Elle est disponible au local depuis juin 2016.

HAS / TRT5 : Parcours de soins

Une réunion de préparation eu lieu en janvier, mais du côté de l'HAS la personne référente a été malade et son remplaçant n'était toujours pas nommé. Le dossier a été retravaillé en 2016.

LGBT-phobies

La commission LGBTphobies s'est constituée début octobre 2015, pour prendre la suite de l'ancienne commission Égalité des Droits – Homophobie en des termes plus inclusifs. Elle se réunit toutes les trois semaines les lundi soirs. Elle travaille sur des sujets liés à l'homophobie, la transphobie, la lesbophobie et la biphobie, convaincue que ces discriminations font le jeu du sida.

Homo-bi-phobie / sérophobie

Les membres de cette commission ont pris part aux réflexions autour du nouveau décret autorisant le don du sang aux homosexuels, en se rendant aux réunions interassociatives organisées par la DGS, ayant notamment pour objectif que les critères du don ne soient pas insensés et à connaître les responsabilités qui engagent le donneur. Le contenu ayant été annoncé au début du mois novembre 2015, le décret sera mis en œuvre au premier semestre 2016 et ouvre le don du sang aux HSH après 1 an d'abstinence. D'autres conditions concernant les partenaires de TDS et d'UD ont été durcies. Nous n'avons toujours pas d'analyse juridique claire des risques de transmission : nous avons donc, à plusieurs reprises, et dès l'annonce initiale, dénoncé les orientations choisies.

Droits des trans

Au sujet des trans, la commission a suivi de près les possibilités de proposition de loi de changement d'état civil libre et gratuit, elle a notamment rédigé un communiqué de presse interpellant les parlementaires de gauche et les a contacté par téléphone pour mettre ce sujet à l'ordre du jour parlementaire au tout début de l'année 2016. Elle a aussi participé à marche de l'Existrans et au Tdor 2015.

Sur la situation des trans incarcérés, la commission s'est rendue le 30 novembre à la réunion d'information sur les personnes trans incarcérées, organisée par l'association Altaïr. Des portraits et vécus de plusieurs trans en prison ont été présentés, ainsi que le travail de visite auprès de ces personnes réalisé par des membres de l'association, PASTT. A la suite de cette réunion, il a été décidé en réunion hebdomadaire de porter plus en avant qu'une simple réunion d'information la situation des trans en prisons devant les acteurs institutionnels. La commission a obtenu un rendez-vous avec la Contrôleure Générale des Lieux de Privation de Libertés.

La lutte contre la transphobie se joue également sur le terrain de la parole publique. Nous avons interpellé, le 31 août, le pseudo-humoriste Florent Peyre, pour son clip, Travelo, diffusé dans une émission de TF1 d'Arthur, pour lequel il ne s'est pas réellement excusé après les multiples protestations engendrées.

Lesbophobie

Dans le long combat pour mettre l'ouverture de la PMA aux couples lesbiennes et aux femmes célibataires, Act Up-Paris a sorti un cp dénonçant les atternoissements du gouvernement : « 2013-2015 : le moonwalk des LGBT ! », le 23 avril 2015, qui a servi de bases à l'article sorti sur le site « PMA pour toutes » le 27 octobre dans le cadre de cette campagne médiatique menée par des militantEs et des associations. Le 14 décembre, nous avons mis en exergue cette revendication toujours pas entendue pour montrer les trahisons du gouvernement socialiste.

<http://pmapourtoutes.org/2015/10/insemination-illegale-ratee/>

<http://pmapourtoutes.org/2015/12/pma-dans-lordinaire-des-trahisons-socialistes/>



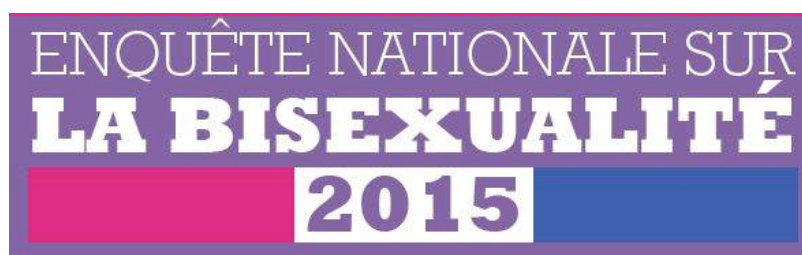
Crédit Photos : Act Up-Paris / Tristan des Limbes pour Act Up-Paris

Biphobie

La commission a également lancé une réflexion sur des questions sur le thème de la santé dans la future enquête sur la biphobie menée en lien avec Bi'Cause, SOS-Homophobie, FièrEs ! et le MAG, à la suite de l'enquête sur la bisexualité dont le rapport est sorti en septembre 2015, à l'occasion de la Journée internationale de la bisexualité, le 23 septembre.

Une tribune interassociative fut publiée dans le huffpost :

http://www.huffingtonpost.fr/lea-m/journee-bisexualite_b_8181022.html?utm_hp_ref=france



Couverture de l'enquête

Sérophobie

La commission a suivi les propositions législatives, puis réglementaires concernant l'autorisation des soins funéraires, de conservation, aux personnes porteuses du VIH ou d'une hépatite virale. Devant les amendements de la loi santé autorisant la pratique des soins de conservation à domicile, autorisation qui va contre la possibilité d'une ouverture aux séropositifs, la commission a écrit aux différents acteurs faisant parti du processus législatif, c'est-à-dire au CNOF, au HCSP et à la DGS.

Un de nos militants a témoigné de son expérience traumatisant à la mort de son compagnon, lors d'un reportage du Magazine de la santé sur France 5, début décembre.

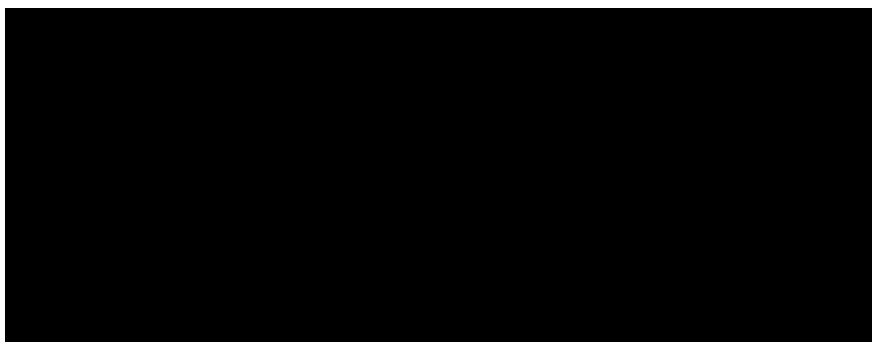
http://www.allodocteurs.fr/emissions/le-magazine-de-la-sante/le-magazine-de-la-sante-du-14-12-2015_25630.html



Dans une perspective de lutte contre la sérophobie, Act Up-Paris a réagi le 8 avril aux propos sérophobes de Nicolas Sarkozy contre François Bayrou « Bayrou, c'est comme le sida, il suffit de s'en approcher pour l'attrapper », puis a organisé le 2 décembre 2015, au cinéma l'Entrepôt, la projection du documentaire, Vivant !, suivi d'un débat avec l'un des acteurs. Laissant la parole à 5 séropositifs, lors de la préparation d'un saut en parachute, les échanges ont tourné autour du vécu de leur séropositivité, l'annonce et les débuts des traitements, leurs relations familiales, amicales et amoureuses et leur sentiment sur leur avenir.

Crédit photo : Act Up-Paris

Pour la journée de disance, le 6 octobre 2015, Act Up-Paris a posé la question des raisons de se cacher, par un communiqué et un visuel diffusé sur les réseaux sociaux.



Crédit photo : Act Up-Paris

Enfin, la place de séropositifVEs est à questionner dans le milieu même LGBT, c'est pour cela qu'Act Up-Paris a participé à un débat organisé au Centre LGBT de Paris le 5 décembre sur la place des questions de santé dans les associations LGBT.

Jeunes, discriminations = contaminations

Le sujet jeunes et contaminations a pris place au sein de la commission. Cela a commencé par une interpellation du Caelif par lettre sur la nécessité de parler du VIH en tant qu'asso LGBT qui plus est étudiante. Des projets sont en préparation pour toucher des jeunes et leurs faire comprendre l'enjeu de sa santé. L'homophobie faite aux jeunes peut les rendre plus fragiles face au VIH.

Un zap a été réalisé le 26 janvier 2016 lors de la Fashion Week à l'entrée du Grand Palais accueillant ce jour-là le défilé haute couture printemps été de Chanel. Des militants de la commission étaient vêtus d'habits à thématique VIH conçus par eux même. Il y avait notamment une dame capote et une mariée aux ARV. Le message était que "le sida ne se défile pas", notamment dans le monde de la couture qui a connu beaucoup de morts.

LGBTphobies à l'international

Comme chaque année depuis près de 50 ans maintenant, Act Up-Paris relaye le Tenten, la Journée nationale des LGBT AlgérienNEs, en incitant le soir du 10 octobre à allumer une bougie en soutien.



Affiche officielle du tenten 2015

Lors des Etats Généraux du militantisme LGBTI tenus à Avignon en novembre, une motion de soutien a été votée envers les militantEs LGBT de Tunisie et l'association Shams dont des représentants étaient présents. Act Up-Paris s'y est associé et a tenté de pousser la Mairie de Paris à avoir une parole de soutien envers les militantEs tunisienNEs.

Act Up-Paris a également relayé à partir de la fin du mois de novembre l'enquête réalisée par l'INED interrogeant les LGBT sur leur vécu, leurs modes de vie, leur santé et leur insécurité.

Par ailleurs, un questionnaire relatif aux LGBT, à la prévention et au VIH a été rédigé et envoyé aux candidatEs francilienNEs à l'élection régionale de 2015, qui ont été nombreuxSES à y répondre, à l'exception notable d'Emmanuelle Cosse.

Communiqués de presse 2015

- « 2013-2015 : le moonwalk des LGBT ! », 23 avril, <http://www.actupparis.org/spip.php?article5407>
- « Pour un don du sang ouvert à touTEs ! », lettre ouverte au Professeur Benoît Vallet, 14 septembre, <http://www.actupparis.org/spip.php?article5436>
- « Enquête Nationale sur la Bisexualité 2015 », 25 septembre, <http://www.actupparis.org/spip.php?article5438>
- « 6 octobre, journée de la disance : dois-je me cacher ? », 6 octobre, <http://www.actupparis.org/spip.php?article5441>
- « TenTen, une 9^{ème} année, peut-être la dernière de son ère ? », 10 octobre, <http://www.actupparis.org/spip.php?article5442>
- « Marisol Touraine, Ministre de la Santé du Vatican – Abstenez-vous pour donner votre sang », 4 novembre, <http://www.actupparis.org/spip.php?article5447>
- « Par leur vote les parlementaires marchent sur les cadavres des séropositifVEs », 14 décembre, <http://www.actupparis.org/spip.php?article5457>
- « PMA : dans l'ordinaire des trahisons socialistes », 14 décembre, <http://www.actupparis.org/spip.php?article5458>
- « Motion de soutien des états généraux LGBT aux associations LGBTI tunisiennes », 29 décembre, <http://www.actupparis.org/spip.php?article5462>

Sujets transversaux d'action et de plaidoyer

Sexwork

Act Up-Paris est engagée formellement et activement sur la question du travail sexuel depuis 2003, au regard notamment de la dangerosité des politiques répressives en matière de contaminations VIH et IST, comme l'ensemble des structures de santé, de santé communautaire, de lutte contre le sida.

Interassociatifs / collectifs / plaidoyer :

Dans la lignée des années précédentes, l'association a poursuivi en 2015 ses activités interassociatives sur cette thématique, en participant activement au Collectif Droits et Prostitution (<http://droitsetprostitution.fr/1/index.php> Collectif DP) ainsi qu'à l'« *interassociatif contre la pénalisation des clients* », moins formel car sans réelle existence juridique, mais néanmoins fort actif depuis septembre 2012, et composé de 3 « fronts » : un front féministe avec le Collectif 8 Mars Pour TouTEs et le Planning Familial, un front TDS avec le STRASS, le Collectif des Femmes de Strasbourg Saint Denis, et Acceptess T, et un front santé dans lequel oeuvrent Act Up-Paris, AIDES, Médecins du Monde, les Amis du Bus des Femmes, et encore Acceptess T.

Ces travaux interassociatifs cumulés impliquent une réunion physique mensuelle au moins, le rythme est plus soutenu lorsque l'activité l'exige.

C'est ainsi qu'Act Up-Paris a été consultée, dès janvier 2015, par la Haute Autorité de Santé (HAS) pour la rédaction du rapport « *Etat de santé des personnes en situation de prostitution et des travailleurSEs du sexe et identification des facteurs de vulnérabilité sanitaire* ».

(http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2016-04/rapport_etat_de_sante_des_personnes_en_situation_de_prostitution_et_des_travailleurs_du_sexe_vf.pdf)

Le travail d'Act Up-Paris au sein du Collectif Droits et Prostitution et de l'interassociatif sur l'année 2015 a notamment consisté en du plaidoyer auprès des parlementaires, lequel a abouti, courant octobre, à un positionnement du Sénat excluant la mesure de pénalisation des clients, supprimant le délit de racolage ainsi que l'exigence de cessation d'activité pour l'obtention d'un titre de séjour pour les TDS étrangèrEs, la remplaçant par « effort réel ».

Ce plaidoyer s'est concrétisé par plusieurs rendez-vous physiques, notamment assurés par le STRASS et le Collectif des Femmes de Strasbourg Saint Denis, ainsi que par un phoning massif, et des envois par mail de documents et d'argumentaires, notamment de santé publique.

L'« *interassociatif pénalisation* » a également lancé une campagne visuelle et virtuelle contre la pénalisation des clients, basée sur la parodie d'une campagne contre le harcèlement des femmes dans les transports en commun. Parue à la veille des attentats parisiens du 13 novembre 2015, cette campagne n'a malheureusement pas eu l'impact escompté.



Sur 2015, Act Up-Paris a également collaboré, toujours dans le cadre du Collectif DP, au travail du professeur Nicola Mai, de l'université d'Aix-Marseille consistant à conduire 500 interviews auprès de travailleurSEs du sexe de toute la France. Cette étude a permis de disposer de données scientifiques sur l'opinion des travailleurSEs du sexe quant à la loi de pénalisation des clients. Les résultats publiés mi-2015 informent que 98% des travailleurSEs du sexe sont opposéEs à la pénalisation des clients.

http://www.lames.cnrs.fr/IMG/pdf/RESUME_ETUDE_PENALISATION-2.pdf

Le 8 octobre 2015, a été organisée par Act Up-Paris une Réunion Publique d'Information (RéPI) « Travail du sexe et VIH, du délit de racolage à la pénalisation des clients, des contaminations politiques ? », réunissant les intervenantEs suivantEs :

- Flo ARNOULD (psychopraticienNE / sexothérapeute)
- AnaEnza MARESCA (infectiologue)
- Tim LEICESTER (Coordinateur Médecins Du Monde)
- Françoise GIL (sociologue)

La vidéo a été très rapidement mise en ligne et transmise aux sénateurs/trices amenéEs à voter sur le sujet quelques jours plus tard.

<http://public.weconext.eu/actup-paris/2015-10-08/index.html>

Manifestations :

L'association faisait partie des structures organisatrices et a participé à l'ensemble des manifestations parisiennes pour les droits des travailleurSEs du sexe et contre la pénalisation des clients, soient notamment le samedi 28 mars 2015 à Paris, le 4 juin 2015 sur le Parvis des Droits de l'Homme à l'occasion des 40 ans de St Nizier, date emblématique dans la lutte des travailleuses du sexe pour leurs droits, le 17 décembre à l'occasion de la journée Internationale de Lutttes Contre les Violences Faites Aux TDS, ainsi qu'à chaque veille ou jour de votes de l'Assemblée et du Sénat, devant ces institutions.

Act Up-Paris était également présente aux Rencontres Internationales des TravailleurSEs du Sexe 2015 organisées à Lyon, et à la manifestation qui a suivi, au départ de l'Eglise St Nizier. A ces rencontres des contacts ont été établis avec des

travailleurSEs du sexe, organisÉEs ou non, d'Espagne, de Suisse, d'Allemagne, des Pays-Bas, de Belgique et du Royaume Uni.

De même, lors de la répression accrue sur les travailleuses du sexe chinoises de Belleville, Act Up-Paris a répondu aux appels et actions lancés par le STRASS et Médecins du Monde et était présente aux rassemblements de soutien.

Communiqués de presse :

- <http://www.actupparis.org/spip.php?article5401> « Prostitution, la pénalisation nuit gravement à la santé ».
- <http://www.actupparis.org/spip.php?article5402> « Prostitution, pénaliser c'est tuer, le PS le sait, le PS le fait ».
- <http://www.actupparis.org/spip.php?article5487> « Prostitution : un volet social ou un effet d'annonce ? »

Femmes et VIH

Chaque année, pour le 8 mars, Act Up-Paris rappelle que la lutte contre le sida est une lutte féministe et participe au cortège du 8 mars pour touTEs, cette année dans une manifestation autonome, en faveur d'un féminisme inclusif notamment auprès des trans, des travailleurSEs du sexe et des femmes racisées.

Act Up-Paris est membre du collectif Femmes et VIH qui organise un colloque annuel. Même si une réunion des présidentEs devait se tenir en novembre, en amont du colloque, pour parler de la place et de l'implication de chaque association dans le collectif, celle-ci n'a pas eu lieu et Act Up-Paris n'a pas été convié aux préparatifs du colloque « Le VIH, révélateur des inégalités pour les femmes ? » les 12 et 13 décembre 2015. Un réinvestissement de cet espace de discussions est souhaitable à l'avenir.

MigrantEs

Dénonçant l'impact de l'entrave à l'accès aux droits et à des conditions de vie décentes des étrangerEs et des migrantEs en France, facteur de contaminations après leur arrivée en France, comme le souligne l'étude Parcours, Act Up-Paris a soutenu, relayé et participé cette année à diverses manifestations organisées par les collectifs de sans papiers et militantEs antiracistes :

- *Manifestation contre tous les racismes et le fascisme / 14 mars 2015*
- *Manifestation contre le racisme et pour l'égalité / 21 mars 2015*

Lors de la journée mondiale contre le racisme, les organisateurs dénonçaient les contrôles au faciès, le démantèlement des camps de Roms sans solution réelle et durable de relogement et poussaient au vote d'une loi accordant le droit de vote des étrangers.

- *Manifestation Refugees Welcome ! / 19 décembre 2015*

Act Up-Paris a pris part au cortège organisé en soutien aux migrantEs le 19 décembre 2015. Au milieu d'organisations, d'associations, de partis politiques, nous avons rappelé que « Pour les étrangers en France, se soigner reste un combat ! », pour souligner l'importance des obstacles à l'accès à la couverture médicale, aux soins, et le nombre élevé d'expulsions de personnes malades.

L'activité d'Act Up-Paris s'est également portée sur le sort des étrangerEs maladeEs et expulséEs de France, vers des pays où les traitements ne sont pas accessibles, les conduisant vers une mort certaine. C'est au sein de l'ODSE que le lobbying s'est activé.

L'Observatoire du Droit à la Santé des ÉtrangerEs

L'ODSE est un collectif composé d'associations de malades, de défense des droits des étrangers et de médecins : Act Up-Paris, l'Association des Familles Victimes du Saturnisme, AIDES, ARCAT, le CATRED, la Cimade, le Comede, Créteil Solidarité, la FASTI, la FTCT, le GISTI, Médecins du Monde, le MRAP, le PASTT, l'Association Primo Levi, Sida Info Service et Solidarité Sida.

Créé en 2000, l'ODSE a pour objectif la surveillance de l'application des textes ouvrant droit à l'assurance maladie et à l'Aide médicale d'État (AME) pour les étrangers, ainsi que des textes régissant le droit au séjour des étrangers malades et la protection contre l'éloignement.

Une militante bénévole représente Act Up-Paris auprès de l'interassociatif qui se réunit une fois par mois et travaille via une liste mail.

Au cours de l'année 2015, l'interassociatif s'est consacré :

- à dénoncer de façon systématique le placement en centres de rétention et les mesures d'expulsion à l'encontre de personnes malades. Chaque situation a été documentée, relayée sur les réseaux sociaux via des « faire-part » et a donné lieu à une interpellation systématique des ministères concernés, permettant d'empêcher des expulsions.
- à mener un travail important de plaidoyer autour du vote de la loi sur l'immigration pour revenir sur la réforme de 2011 qui avait limité l'accès au droit au séjour pour soins. Une série de recommandations a été diffusée¹² qui se sont poursuivies par une série d'actions publiques pendant la discussion de la loi au Parlement¹³. Si des avancées ont été obtenues, notamment le retour à des formulations antérieures à 2011, l'ODSE regrette que le volet expertise médicale de la procédure médicale soit transféré à l'OFII, organisme historiquement sous tutelle du ministère de l'intérieur.
- à interpeller sur les mesures de restrictions prises dans l'accès à certains médicaments pour les personnes couvertes par l'AME¹⁴ et à préparer le vote de la loi Puma (Protection Universelle Maladie) qui est venue remplacer la CMU au 1^{er} janvier 2016. Sous couvert de simplifications administratives, l'accès à l'assurance maladie de certaines catégories d'étranger.e.s est menacé par ce texte et ses décrets d'application. L'ODSE a élaboré des analyses juridiques qui ont été relayées auprès du ministère de la santé et la CNAMTS (Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés) au cours de rendez-vous.

International

L'accès universel aux traitements contre le VIH et les Hépatites virales est un objectif que soutient Act Up-Paris. Nos actions dans ce sens se réalisent de préférence en collaboration avec d'autres associations. Ainsi, au sein d'un communiqué interassociatif, nous avons interpellé le G7 le 5 juin pour débloquer l'argent nécessaire à la réalisation de l'accès universel aux traitements.

¹² <http://www.odse.eu.org/Recommandations-de-l-ODSE-sur-le>

¹³ <http://www.odse.eu.org/Malades-etrangeurs-le-couloir-de-la>

¹⁴ <http://www.odse.eu.org/Sante-des-etrangeurs-une>

Dans la perspective du nouveau plan triennuel 2017-2019 du Fonds Mondial de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme, dont les contributions de chaque pays donateur seront annoncées officiellement en septembre 2016, une interassociative s'est montée pour faire pression sur la France pour qu'elle maintienne et même augmente sa contribution.

En septembre, Act Up-Paris a participé au zap téléphonique du secrétariat de l'Élysée pour obtenir une réponse de Hollande et de ses conseillers aux questions internationales au courrier envoyé par l'interasso sur ses intentions d'engagement du 22 septembre. Ce zap a fait effet puisqu'au bout d'une semaine de zap quotidien le conseiller Picquemat a contacté Act Up-Paris et d'autres associations pour les rassurer sur les intentions de la présidence et a envoyé début octobre un courrier pour détailler son appel.

Un travail de décryptage de l'emploi de chaque mot dans ces courriers a été réalisé pour percevoir les réalités sur les financements se cachant derrière les discours. En participant à ces réunions interassociatives durant le 2ème semestre 2015, Act Up-Paris peut petit à petit se refaire une maîtrise du dossier, après le départ de la salariée chargée des questions internationales en juin 2014.

Prisons

Depuis le départ du salarié chargé des questions prison à Act Up-Paris au début de l'année 2014, les problématiques sida et prison n'ont pu être portées faute de militantEs, malgré l'intérêt évoqué de certainEs en séminaire.

En novembre 2015, contactés par le réseau Génépi, nous les avons reçus en réunion hebdomadaire en décembre. Ce temps d'échange a permis de développer les axes de travail du Génépi. La question de suivre leur formation au mois de mai 2016 a été envisagée, celle-ci a malheureusement été décalée.

Le 30 novembre, Act Up-Paris a participé à la réunion d'information sur les personnes trans incarcérées, organisée par l'association Altaïr. Des portraits et vécus de plusieurs trans en prison ont été présentés, ainsi que le travail de visite auprès de ces personnes réalisé par des membres de l'association, PASTT. Plus de détails dans la partie consacrée au travail de la commission lgbtphobies.

Au moment du 1er décembre, le ministère de la justice a indiqué qu'un guide expliquant la démarche de sortie de prison pour raison de santé serait publié en mars 2016. Une attention particulière sera portée sur cette sortie, nous l'avons rappelé au cabinet de Jean-Jacques Urvoas en mai 2016.

Sans être, pour le moment en tous cas, un des axes majeurs de travail de l'association, les questions liées à la détention sont étudiées quand une opportunité de complément de connaissances ou des demandes directes se présentent, favorisant le travail de l'association dans le cadre d'un plaidoyer général sur la lutte contre le sida.

UsagerEs de drogue

La question des usagerEs de drogue est peu traitée depuis au moins trois ans par l'association, suite au départ des militantEs spécialiséEs sur cette question.

Cependant, Act Up-Paris ne manque jamais de rappeler aux institutions nationales et municipales de prendre en compte ce groupe dans les politiques de prévention.

Lors des réunions Paris sans sida à partir de septembre, il a été rappelé qu'il fallait militer pour l'ouverture des salles de consommation à moindre risque partout où cela était nécessaire à Paris, et ne pas se contenter d'une expérimentation.

Nos communiqués ne manquent pas de rappeler la nécessité des politiques de réduction des risques au sein des prisons avec l'introduction de distribution de seringues à usage unique, pour baisser la prévalence au VIH et au VHC chez les prisonnierEs, revendication portée auprès de la Contrôleure Générale des Lieux de Privation de Libertés, lors de notre rendez-vous en février 2016.

De plus, nous n'avons pas hésité le 12 octobre à soutenir Aides attaqué dans le Vaucluse par les élus FN du Conseil départemental sur les actions de l'association lors du vote d'une subvention, s'en prenant aux actions de prévention et de réduction des risques envers le public des usagerEs de drogue.

<http://www.actupparis.org/spip.php?article5443> « Le FN, ennemi de la lutte contre le sida et de ses acteurICEs » 12 octobre 2015

Libertés fondamentales

2015 a été marquée par également par des projets de lois mettant à mal les libertés individuelles et collectives de circulation et d'expression et instaurant une possible surveillance des associations.

Act Up-Paris a relayé les appels aux manifestations :

Manifestation contre le projet de loi relatif au renseignement / 4 mai

Précédée d'un cp interassociatif: « Projet de loi sur le renseignement : une loi antidémocratique, dangereuse pour nos combats »

<http://www.actupparis.org/spip.php?article5405>

Manifestation contre la surveillance géénralisée / 4 juin, à l'initiative de la Quadrature du net

Perspectives

L'année 2015 s'est partagée entre la réorganisation de l'association, l'attente du jugement sur la poursuite de l'activité dans le cadre du redressement judiciaire et la relance à un rythme de croisière de l'activité de l'association, notamment durant le deuxième semestre. Malgré les incertitudes de cette année, nous gardons la conviction que les combats d'Act Up-Paris sont toujours d'actualité et que l'association a toujours sa place dans le paysage de la lutte contre le sida et contre les discriminations LGBTphobes, comme garde-fou des discours et positions validant l'action gouvernementale (ou du moins ne la critiquant pas ouvertement), et en pointant du doigt ses manques et ses erreurs et ses trahisons.

Tant que les contaminations ne baisseront pas et ne cesseront pas, tant que touTEs les séropos n'auront pas été dépistéEs et n'auront pas accès à un traitement en France et dans le monde, tant que les séropos seront encore discriminéEs dans la vie quotidienne, tant que les LGBT subiront encore des discriminations, notamment institutionnelles, tant que les étrangerEs, les travailleurSEs du sexe, les usagerEs de drogue seront encore pourchasséEs et criminaliséEs, Act Up-Paris sera là pour le dénoncer.

Durant l'année 2016, Act Up-Paris poursuivra ses efforts de réorganisation, mènera de front la lutte pour tous ses combats, en développant notamment de nouvelles activités et lançant de nouvelles brochures.

Ce sera également une année pré-electorale : chaque mois comptera pour faire passer les mesures nécessaires destinées à soutenir l'effort de la lutte contre le sida et les discriminations ; ce sera également l'élaboration de notre plateforme de revendications en vue des présidentielles de 2017 et l'interpellation des candidatEs aux primaires puis aux élections.